

CODE DE LA ROUTE

ENDIGUER L'INSÉCURITÉ ET L'HÉCATOMBE

Pages 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8386 MERCREDI 7 JANVIER 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

INTEMPÉRIES

Lourd bilan en 24 heures

Page 6

CAN 2025 : L'ALGERIE QUALIFIEE EN QUARTS FACE A LA RD CONGO (1-0)

MAGISTRAL BOULBINA !

C'était jusqu'au bout de l'effort. Il aura fallu un exploit personnel, d'un geste technique exceptionnel, suivi d'un tir magistral du remplaçant Boulbina pour délivrer les Verts et les qualifier aux quarts de finale. Dans un match heurté, physique et face à une équipe congolaise très accrocheuse, arcboutée derrière un bloc compact, les Fennecs avaient trouvé d'énormes difficultés pour percer la défense adverse. Page 24

PHOTO/DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL : RIAD ABADA



CORRUPTION

Kouninef lourdement condamné

Page 24

IMMIGRATION EN ESPAGNE

Le moteur majeur de la croissance

Page 4

RÉUNION D'URGENCE DU CONSEIL DE SÉCURITÉ

La Russie appelle les États-Unis à libérer Maduro

Page 7

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

ALGÉRIE – CORÉE DU NORD

Renforcement des relations parlementaires et économiques

LE VICE-PRÉSIDENT de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Toufik Kazout, a reçu hier, au siège du Parlement à Alger, M. Choi Il Kwang, chargé d'affaires de la République populaire démocratique de Corée en Algérie.
Cette rencontre a constitué une opportunité de passer en revue les relations bilatérales historiques entre les deux pays et d'évaluer le niveau de coopération existant, notamment sur le plan parlementaire. Les discussions ont également porté sur les moyens de renforcer la coopération dans des domaines d'intérêt commun, ouvrant la voie à de nouvelles perspectives de collaboration.
Lors de cet entretien, M. Kazout a souligné les avancées positives réalisées par l'Algérie sous la conduite du président Abdelmadjid Tebboune, insistant sur les opportunités offertes par le pays aux investisseurs étrangers, particulièrement dans les secteurs de l'agriculture, du bâtiment et du développement des infrastructures de base.
De son côté, M. Choi Il Kwang a exprimé sa reconnaissance pour l'accueil chaleureux qui lui a été réservé par l'Assemblée, tout en saluant la participation de la mission diplomatique nord-coréenne aux différentes manifestations organisées par la diplomatie algérienne. Il a réaffirmé la nécessité de consolider les relations bilatérales et de diversifier les domaines de coopération, dans le but de renforcer les liens d'amitié entre les peuples algérien et nord-coréen.
Cette rencontre s'inscrit dans une dynamique de renforcement des relations diplomatiques et parlementaires entre l'Algérie et la Corée du Nord, et ouvre la voie à de nouvelles initiatives de partenariat dans des secteurs stratégiques pour les deux nations.

Hamid B.

MIGRATION

Alger et l'OIM engagés pour une prise en charge efficace

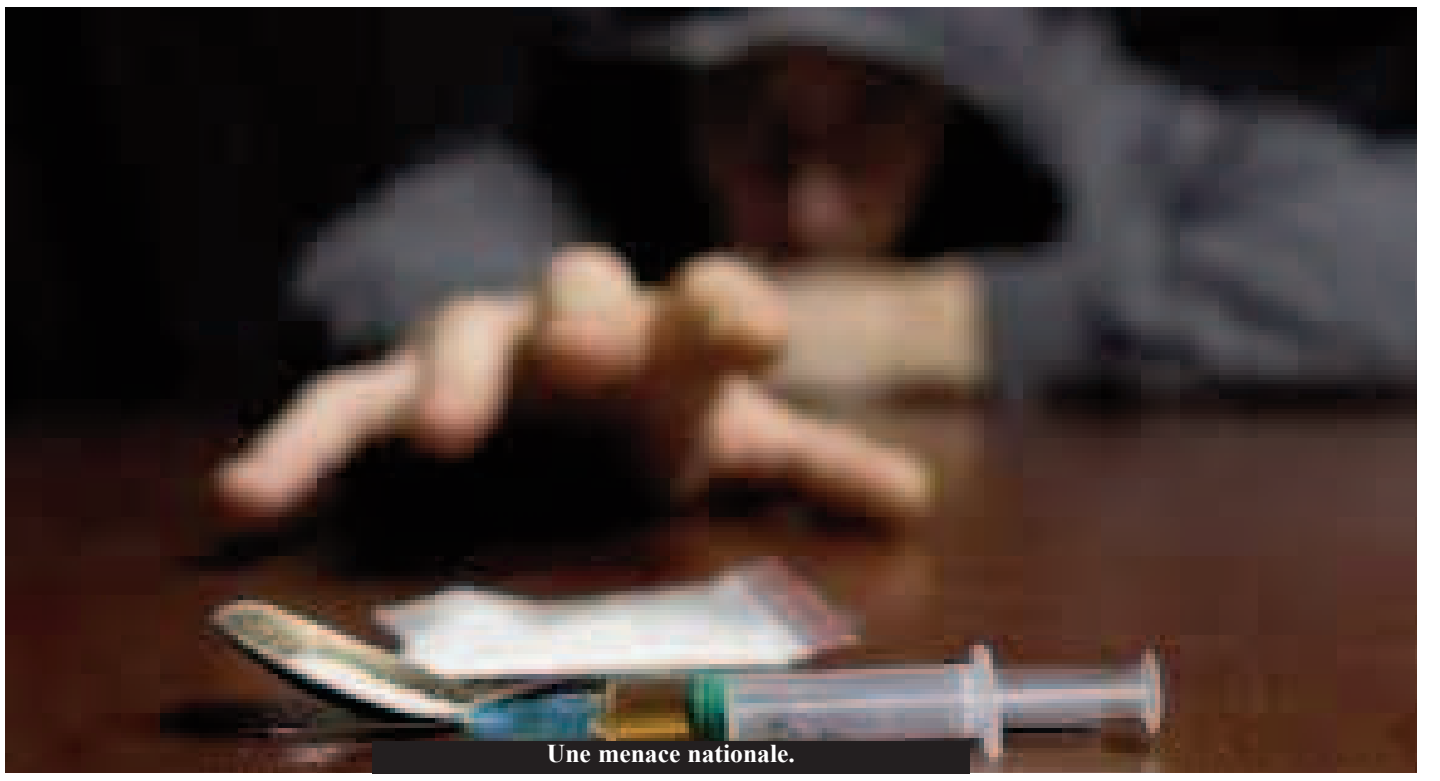
LE MINISTRE d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a reçu ce mardi la directrice générale de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), Mme Amy Pope, en visite officielle en Algérie, a indiqué un communiqué du ministère.
La rencontre a été consacrée à l'examen des différents aspects des relations de coopération déjà établies entre l'Algérie et l'OIM. Les discussions ont porté sur les mécanismes permettant de renforcer ces relations, afin d'assurer une prise en charge efficace des enjeux liés à la migration, que ce soit au niveau national, régional ou international.
Le communiqué souligne que cette réunion s'inscrit dans le cadre des efforts continus de l'Algérie pour assurer une gestion humaine et organisée des flux migratoires, tout en consolidant ses partenariats avec les organisations internationales spécialisées.
Cette visite témoigne de la volonté de l'Algérie et de l'OIM de travailler de manière concertée sur les défis migratoires, incluant la protection des migrants, l'intégration, la prévention des migrations irrégulières et le développement de politiques migratoires cohérentes et efficaces.

M. B.

LUTTE CONTRE LA DROGUE

Une responsabilité nationale partagée

Le fléau de la drogue et de l'addiction constitue une menace nationale ciblant en priorité la jeunesse, imposant désormais une approche anticipative, préventive et sécuritaire fondée sur la coordination intersectorielle. C'est ce qu'a indiqué, hier, Brahim Boughali, le président de l'Assemblée populaire nationale (APN).



Une menace nationale.

M. Boughali a affirmé que « le phénomène de la drogue et de l'addiction ne peut plus être considéré comme une simple problématique sanitaire ou sociale, mais constitue désormais une menace nationale globale », aux ramifications sécuritaires, juridiques, sociales et sanitaires, ciblant directement la jeunesse algérienne, « pilier du présent et fondement de l'avenir ».
Cette position a été exprimée dans une allocution lue en son nom par Ahmed Mouaz, vice-président de l'APN, à l'ouverture de la journée parlementaire intitulée « La prévention du danger de la drogue sur la société et la prise en charge de l'addiction », organisée par la commission de la jeunesse, des sports et de l'activité associative, en présence d'universitaires, d'experts et de spécialistes.
Le président de l'APN a salué le choix du thème de cette rencontre parlementaire, estimant qu'il s'agit d'« un sujet vital, traduisant une prise de conscience réelle de la part des représentants de la nation quant à l'ampleur des défis auxquels fait face la société algérienne, notamment sa jeunesse».
Il a souligné que la tenue de cette journée intervient dans « un contexte national, régional et international marqué par une complexité croissante », où les sociétés sont confrontées à des menaces affectant leur cohésion sociale, leur sécurité sanitaire et leur stabilité globale, précisant que « la drogue est devenue un phénomène transfrontalier, aux modes opératoires évolutifs, profondément lié aux mutations économiques, sociales et culturelles ».
M. Boughali a tenu à mettre en garde contre la transformation de l'addiction en « un défi national complexe », affirmant que « l'Algérie n'est plus confrontée à de simples comportements déviants individuels, mais à une tentative de déstabilisation ciblant la jeunesse et la cohésion de l'Etat ».
Il a ajouté que « certains réseaux cherchent à faire passer l'Algérie du statut de zone de transit à celui de zone de consommation, en exploitant sa position géographique stratégique et l'étendue de ses frontières ». S'appuyant sur des études et recherches menées dans les milieux juvéniles, le président de l'APN a expliqué que « l'addiction est le révélateur d'importants déséquilibres structurels dans la relation entre l'individu, la société et l'Etat », soulignant que ces constats « démontrent les limites de certaines politiques publiques et imposent une approche globale dépassant les réponses sécuritaires traditionnelles ».

LA PRÉVENTION, PILIER CENTRAL DE LA STRATÉGIE NATIONALE

Il a rappelé que « l'addiction est une maladie chronique et multidimensionnelle, aux causes psychologiques, sociales et économiques imbriquées », dont les effets touchent la famille, l'école et l'environnement culturel, avertissant que « toute politique qui ignore cette complexité reste partielle et d'un impact limité ».
Sur le plan social, M. Boughali a estimé que « la propagation de l'addiction reflète la fragilité de certaines structures sociales », mettant en avant la pertinence de « replacer la prévention au cœur des politiques publiques, de restaurer la confiance entre les jeunes et les institutions, et de renforcer les valeurs de citoyenneté et d'appartenance nationale ». En outre, le président de l'APN a rappelé que « le législateur algérien a très tôt pris conscience de la gravité du phénomène », mettant en place un cadre juridique criminalisant le trafic, la promotion et la détention de drogues, tout en renforçant les sanctions contre les réseaux criminels
Il a néanmoins souligné que « les mutations rapides du phénomène imposent une révision continue des textes », et ce afin de garantir un équilibre entre la dissuasion pénale et la protection de la santé publique, entre la sanction et la réinsertion, plaidant pour « l'élargissement des peines alternatives et un rôle accru du juge dans l'orientation des consommateurs vers le traitement ». Par ailleurs, M. Boughali a rendu hommage aux efforts des services de sécurité, affirmant que « l'Armée nationale populaire et les différents corps de sécurité mènent un travail considérable dans la sécurisation des frontières et le démantèlement des réseaux criminels ». Il a toutefois relevé que « la nature du danger impose une approche sécuritaire anticipative, fondée sur le renseignement, la coordination institutionnelle et le renforcement de la coopération régionale et internationale », notamment face à l'interconnexion entre drogue et criminalité organisée.
Le président de l'APN a réaffirmé que « la prévention demeure le véritable pari stratégique », appelant à « l'intégration de l'éducation sanitaire et psychologique dans le système éducatif, la généralisation du soutien psychologique dans les établissements scolaires et universitaires, ainsi que la mise à disposition d'espaces culturels et sportifs réels ».
Il a également plaidé pour « un discours médiatique scientifique, responsable et éthique », tout en soulignant que « le traitement et la réinsertion doivent constituer un axe indissociable des politiques publiques de santé et de protection sociale ».
M. Boughali a rappelé que « la mission des députés ne se limite pas à la législation », mais englobe également « le contrôle de l'action gouvernementale, l'évaluation de l'efficacité des politiques publiques et le renforcement de la coordination intersectorielle ». Il a assuré que « la coopération entre le Parlement, les universités, la société civile et les experts est devenue une nécessité stratégique ».
En conclusion, le président de l'APN a soutenu que « la lutte contre la drogue constitue un test majeur pour l'efficacité des politiques sociales », mais aussi « un enjeu national, éthique et juridique qui exige une volonté collective, des lois évolutives et des politiques fondées sur la prévention, le traitement et la réinsertion ». Il a également réitéré « l'engagement du Parlement à poursuivre l'amélioration du cadre législatif, le renforcement du contrôle parlementaire et le soutien à toutes les initiatives visant à bâtir une société algérienne cohésive, protégée par les valeurs, éclairée par le savoir et régie par l'Etat de droit ».

Sihem Bounabi

CODE DE LA ROUTE

Endiguer l'insécurité et l'hécatombe sur les routes

Présenté devant la commission de l'équipement et du développement local du Conseil de la nation, le projet de loi portant code de la route traduit la volonté de l'Etat de renforcer la prévention, la sécurité sur les routes et la protection de la vie des citoyens. C'est ce qu'a indiqué, hier, Saïd Sayoud, ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports.

Yahia Charef, président de la commission de l'équipement et du développement local du Conseil de la nation, a déclaré que « ce texte législatif figure parmi les plus déterminants régissant la vie quotidienne des citoyens, dans la mesure où il organise la circulation routière et assure la protection des personnes et des biens ». Il a ajouté lors de cette séance, consacrée à l'examen des textes législatifs adoptés par l'Assemblée populaire nationale en vue de leur enrichissement et de leur validation finale, que « le respect du code de la route constitue une manifestation concrète du sens civique et contribue directement à la réduction des accidents de la circulation, lesquels demeurent parmi les principales causes de mortalité à l'échelle mondiale.

Le président de la commission a également relevé la gravité de la situation nationale en matière de sécurité routière, indiquant que « les accidents de la route sont devenus une préoccupation majeure dans notre pays, ce qui rend aujourd'hui nécessaire la révision et l'actualisation du dispositif juridique encadrant la circulation routière, le renforcement des mécanismes de prévention, ainsi que la consolidation du cadre institutionnel dédié à la sécurité routière, en adéquation avec les attentes et les besoins des citoyens ».

Prenant la parole afin d'exposer et de défendre le nouveau texte, M. Sayoud a déclaré que « ce projet de loi constitue l'une des traductions législatives directes des orientations stratégiques du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en matière de protection des citoyens, de préservation des biens publics et privés ainsi que de renforcement des mesures et procédures susceptibles de mettre fin au phénomène de l'insécurité routière et d'instaurer un environnement de circulation sûr ».

Le ministre a tenu à rappeler que les accidents de la route représentent un fléau multidimensionnel, soulignant leur impact dramatique sur les familles, leur coût humain élevé et les pertes économiques considérables qu'ils engendrent pour la collectivité nationale et le Trésor public. Il a soutenu que cette situation impose une approche globale, dépassant la simple logique répressive pour intégrer la prévention, la responsabilisation et la modernisation des outils de contrôle.

M. Sayoud a ainsi indiqué que le projet de loi portant code de la route repose sur une structure juridique approfondie, précisant qu'« il a été élaboré en dix chapitres comprenant 190 articles », ce qui reflète l'ampleur et la complexité des enjeux traités. Il a expliqué que « ce texte porte une vision globale et équilibrée destinée à bâtir un système de circulation sûr et durable, fondé sur la prévention, la dissuasion et la coordination entre l'ensemble des acteurs concernés, tout en garantissant la protection des citoyens et leur droit fondamental à un déplacement sécurisé ».


L'Etat mise sur la prévention.

Le projet introduit, à cet égard, des dispositions nouvelles permettant de s'adapter aux évolutions rapides observées à l'échelle internationale, notamment en matière de technologies, de modes de transport et de risques émergents pesant sur la sécurité routière.

PRÉVENTION, FORMATION ET CONDUITE PROFESSIONNELLE

Le ministre a également tenu à mettre en avant que le nouveau code de la route consacre un principe fondamental, en l'occurrence : « La sécurité routière est une responsabilité partagée ». Il a ainsi mis en avant l'importance accordée à la sécurité du conducteur, du véhicule et de l'infrastructure routière, tout en affirmant que « le projet consacre la responsabilité pénale et civile de l'ensemble des parties impliquées en cas de manquement aux règles de circulation ».

Dans ce cadre, le code de la route prévoit explicitement la responsabilité civile des organismes chargés de la réalisation, de l'aménagement et de l'entretien des routes lorsque des accidents surviennent à la suite de travaux non conformes aux normes techniques ou de défaillances dans leur exécution. Les différentes parties concernées seront, dès lors, tenues d'assumer les indemnisations liées aux dommages matériels affectant la route, ses équipements et ses dépendances.

Le texte élargit également le champ de la responsabilité aux pratiques frauduleuses, notamment la falsification des procès-verbaux de contrôle technique, la délivrance de permis de conduire par favoritisme ou en violation des règles en vigueur, ainsi que les manquements graves dans la maintenance des infrastructures routières. A ce titre, il criminalise la délivrance de rapports de contrôle technique omettant des défaillances constatées ou comportant des informations matériellement inexactes.

Le projet de loi sur le code de la route renforce les exigences liées au permis de conduire, avec une formation obligatoire, des examens médicaux réguliers et des dispositifs de lutte contre les stupéfiants, garantissant l'aptitude physique et mentale des conducteurs. Une attention particulière est portée à la conduite professionnelle dans le transport de personnes, de marchandises et de matières dangereuses, avec certificats de qualification, respect des temps de conduite et systèmes de contrôle modernes.

Le texte modernise également l'action publique en introduisant le paiement électronique des amendes, des dispositifs de détection de drogues, des stations de pesage et des systèmes de suivi des accidents. Il durcit la lutte contre la fraude dans les pièces de rechange et instaure un cadre pénal hiérarchisé, classant les infractions selon leur gravité, pour une application juste et efficace des sanctions.

Sihem Bounabi

LA GRÈVE DES TRANSPORTEURS COMMENCE À CÉDER À BÉJAÏA

Le service reprend progressivement

LA GRÈVE des transporteurs s'est poursuivie hier, mais avec moins d'intensité que lors des trois premiers jours. La situation est en voie de normalisation, comme nous l'avons constaté dans la haute vallée de la Soummam, notamment à Akbou, Tazmalt, Ighil-Ali, Ighram, Chellata, Ouzellaguene et Aït R'zine, ainsi que dans la ville de Béjaïa et ses environs, notamment Tala Hamza, Oued-Ghir et El-Kseur.

Les appels à la reprise de l'activité, lancés instamment dimanche et lundi par les nombreux syndicats du secteur, ainsi que les assurances émises par le directeur des transports, ont été entendus dans ces contrées. Dans d'autres communes de la haute Soummam, dont Amizour, Barbacha, Sidi-Aïch et ses environs, Semaoune, Feraoune et Béni Djellil, le transport n'était pas disponible comme à l'accoutumée.

Certains transporteurs ont répondu à l'appel des syndicats et ont repris le service. Cependant, ils n'étaient pas très nombreux, ce qui a encore pénalisé hier les usagers, notamment les étudiants, les lycéens et les voyageurs en général. C'était le cas à Aït Smaïl, comme l'a rapporté hier Radio Soummam, où des lycéens et collégiens n'ont pas pu rejoindre leurs établissements scolaires. À Souk El-Tennine, Aokas, Tichy et Kherrata, les moyens de transport étaient rares. Hormis un service minimum assuré par certains transporteurs, les voyageurs ont été contraints de se débrouiller ou de retourner chez eux.

Beaucoup ont reporté leurs rendez-vous et activités à la fin de la semaine, lorsque le transport sera de nouveau disponible. Parallèlement, la direction du commerce et de la promotion des exportations a déployé hier ses agents de contrôle à l'échelle de la wilaya afin de vérifier la disponibilité des produits alimentaires et l'approvisionnement du marché, en particulier des produits agricoles frais et secs, suite à l'adhésion de certains transporteurs de marchandises au mouvement de grève.

Plusieurs marchés et unités de production ont été inspectés hier dans les communes de Béjaïa, Akbou, Kherrata et Sidi-Aïch, entre autres. Le wali de Béjaïa a également effectué une visite d'inspection au marché de gros de Sidi-Ali Labhar, en compagnie des directeurs des services agricoles et du commerce de la wilaya.

L'objectif de cette sortie était de contrôler la disponibilité des produits alimentaires et de garantir la stabilité des prix.

La grève des transporteurs devrait, sans doute, cesser dès aujourd'hui et la situation devrait revenir à la normale, notamment avec la présentation par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et du Transport du projet du nouveau code de la route devant la chambre haute du Parlement (Sénat).

N. Bensalem

TRANSPORT PUBLIC À MASCARA

Le wali exige qualité et régularité

LA CONTINUITÉ du service et l'amélioration des prestations du transport public dans la wilaya de Mascara ont été au centre des préoccupations du wali Fouad Aïssi, qui a multiplié, hier, les sorties de terrain au niveau des stations et de la gare routière.

L'objectif était de constater la reprise effective de l'activité des lignes, d'évaluer les conditions de travail des transporteurs et de s'assurer que le service offert aux citoyens reste fiable, sécurisé et organisé, répondant pleinement à leurs besoins quotidiens.

Au cours de cette tournée, le wali s'est d'abord rendu à la gare routière de Mascara, accompagné du directeur des transports, ainsi que du responsable de l'entreprise publique de transport urbain et périurbain. Sur place, il a pu constater la reprise progressive des lignes interwilayas et s'assurer que les conditions de travail des transporteurs respectent les normes de sécurité et de service aux usagers, tout en veillant à la bonne coordination entre les différents services impliqués dans la gestion du transport public.

Des rencontres directes avec les professionnels du secteur ont également été organisées. Lors de ces échanges, les transporteurs ont présenté leurs préoccupations concernant la coordination des horaires, la régularité des services et les difficultés rencontrées dans la gestion quotidienne des lignes.

Des propositions pour améliorer l'organisation, renforcer la sécurité et faciliter le déplacement des usagers ont été discutées, permettant de mieux identifier les mesures pratiques à mettre en place pour fluidifier le service.

Ces échanges ont ainsi servi à consolider la concertation entre l'administration et les opérateurs locaux et prévoir un suivi régulier du secteur, notamment en termes de respect des horaires et de maintien de la qualité du service en période de forte affluence.

Suite à ces discussions avec les transporteurs, le wali a poursuivi ses déplacements sur le terrain au quartier El Arguoub, où les transporteurs urbains ont repris leurs activités. Il a insisté sur la nécessité de maintenir un service régulier et structuré, rappelant l'importance de la responsabilité professionnelle et du respect des réglementations en vigueur.

Lors de ces inspections, le wali de Mascara a suivi de près le fonctionnement du secteur, évalué la situation des transporteurs et examiné les mesures mises en place pour assurer un service public fiable et adapté aux besoins quotidiens des citoyens.

Brahim Mazi

IMMIGRATION EN ESPAGNE

Le moteur discret mais décisif de la croissance

Dans une Europe engluée dans la stagnation économique, l'Espagne continue de faire figure d'exception grâce notamment à une immigration boostant la croissance dans plusieurs segments.


Une immigration qui boost la croissance

«L'Espagne concentre à elle seule près de 40 % de la croissance de la zone euro», se félicitait récemment le chef du gouvernement Pedro Sánchez devant des militants socialistes réunis à Malaga. Un discours triomphaliste conforté par les chiffres. L'année 2025 en Espagne s'est achevée avec une croissance du produit intérieur brut (PIB) qui a atteint 2,7 %, selon le gouvernement. Un résultat qui confirme les prévisions des grandes institutions internationales. L'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) l'a même porté à 2,9 %, tout en anticipant un ralentissement modéré à 2,2 % en 2026.

Ces performances font pâlir d'envie nombre de partenaires européens, à peine capables d'éviter la récession. Mais derrière ce dynamisme, un facteur s'impose de plus en plus clairement dans le débat économique : l'immigration, devenue l'un des piliers centraux et souvent sous-estimés de la prospérité espagnole.

Le marché de l'emploi illustre de manière avérée cette réalité. En 2024, selon la Banque d'Espagne, plus de 75 % des nouveaux emplois créés l'ont été par des travailleurs étrangers. Une tendance qui s'est confirmée en 2025, dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre dans de nombreux secteurs. Résultat : un niveau record d'affiliations à la Sécurité sociale, un taux de chômage historiquement bas à 10,1 %, et la perspective, évoquée par la Banque d'Espagne, de passer sous la barre symbolique du taux de 10 % d'ici deux ans.

Longtemps perçue comme un pays marqué par un chômage endémique et une productivité faible, l'Espagne a profondément changé de visage. Si le tourisme demeure un pilier représentant encore 15,6 % du PIB, la croissance repose de plus en plus sur des secteurs à forte valeur ajoutée, largement alimentés par une immigration qualifiée. Comme le souligne le média économique El Economista, les exportations de services non touristiques, ingénierie, informatique, finance, architecture connaissent aujourd'hui la plus forte progression. Ces activités représentaient à peine 2,5 % du PIB en 1995, contre 7,5 % aujourd'hui. Une mutation rendue possible par la numérisation de l'économie, la compétitivité croissante des entreprises espagnoles, mais aussi par l'arrivée massive de talents étrangers dont les diplômés algériens.

«Une part importante des migrants installés en Espagne sont hautement qualifiés : programmeurs, ingénieurs, médecins», observe Adrian Prettejohn, de Capital Economics.

Dans un pays confronté au vieillissement rapide de sa population, cette main-d'œuvre étrangère ne se contente pas de soutenir la croissance. Elle permet aussi de maintenir à flot des pans entiers du système productif et social.

L'Espagne bénéficie par ailleurs d'atouts conjoncturels non négligeables. Son industrie souffre moins que d'autres du coût de l'énergie, grâce à la montée en puissance des renouvelables. Alors qu'en 2018 l'électricité coûtait 31,5 % de plus que la moyenne européenne, elle est aujourd'hui 20,9 % moins chère en Espagne.

Le pays est également moins exposé que ses voisins aux tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine.

Mais cette embellie ne doit pas masquer des fragilités persistantes. Plusieurs entreprises textiles ont récemment fait faillite, incapables de rivaliser avec les plateformes asiatiques à bas coûts ou avec l'essor du marché de l'occasion. La dette publique, bien qu'en recul de 124 % à 103 % du PIB en cinq ans, elle reste un facteur de vulnérabilité. «La croissance actuelle nous protège, mais elle ne suffira pas éternellement», prévient l'économiste Diego Martínez López, de l'Université de Séville.

Autre point suscitant des appréhensions est la crise du logement. Les prix immobiliers ont dépassé leur niveau d'avant la crise de 2008, menaçant le pouvoir d'achat, la consommation et l'attractivité du pays pour les migrants eux-mêmes, pourtant essentiels à sa dynamique économique.

Pour de nombreux économistes, la «success story» espagnole repose donc sur un équilibre délicat. Sans l'apport de l'immigration, la croissance actuelle serait tout simplement impossible. Mais sans réformes structurelles profondes notamment sur les retraites, la fiscalité et le logement, cet élan pourrait s'essouffler à terme.

Comme le résume Juan Bravo, proche du Parti populaire, «l'Espagne gagne du temps grâce à la croissance et à l'immigration, mais elle n'a toujours pas répondu au défi du vieillissement de sa population.» Une mise en garde qui rappelle que, derrière les chiffres flatteurs, l'économie espagnole avance sur une ligne de crête.

Majda Khellaf

LES TRANSACTIONS DÉPASSENT 1,9 MILLIARD DE DOLLARS

Forte progression du commerce électronique

NOMBREUX sont désormais les commerçants qui adoptent le commerce électronique. Une grande adhésion de ces derniers est signalée avec un taux qui a dépassé les 92 % en quatre années, soit de 2020 à 2024. C'est ce qu'a affirmé la sous-directrice du commerce électronique au ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché, Wahiba Zeknoun, soulignant la forte volonté politique de réussir la transition numérique.

Selon la sous-directrice du commerce électronique au ministère du Commerce Intérieur, qui s'est exprimé hier sur les ondes de la Radio nationale, ce résultat est le fruit de la mise en œuvre de la stratégie nationale visant l'élargissement du commerce électronique, élaborée, a-t-elle précisé, par le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché, en coordination avec les départements ministériels concernés, les institutions publiques, les opérateurs économiques ainsi que les associations de protection des consommateurs.

Une stratégie qui repose sur plusieurs axes, notamment la mise à jour du cadre juridique régissant le commerce électronique, le développement des infrastructures, ainsi que l'adaptation des programmes de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle aux exigences du marché et de la transformation numérique, a expliqué Mme Zeknoun, laquelle a aussi évoqué la disponibilité des moyens et dispositifs de paiement électronique.

Maillon important du commerce électronique, le paiement électronique est appelé à se développer davantage et requiert surtout l'implication des commerçants. La sous-directrice du commerce électronique au ministère du Commerce intérieur a, dans ce sens, fait état de la disponibilité des moyens et dispositifs de paiement électronique, signalant néanmoins certains retards dans la livraison de ces équipements.

«Les retards observés dans les opérations de livraison sont dus à des raisons techniques liées à la programmation de ces appareils par les services du ministère des Finances, à leur raccordement au réseau, à l'intégration des données et à la vérification de leur conformité aux normes techniques et sécuritaires. Ces dispositifs sont ensuite transmis à une entreprise spécialisée chargée de leur intégration dans le système bancaire», a précisé la responsable, qui dit que ce processus nécessite un certain temps avant leur livraison et leur mise en service dans les meilleures conditions, surtout celles relatives à la sécurité.

L'adhésion des commerçants est également requise. L'appel est d'ailleurs lancé à l'ensemble des commerçants et opérateurs économiques en vue de s'engager dans cette démarche et à se rapprocher des établissements bancaires afin d'acquérir des terminaux de paiement électronique.

LES TRANSACTIONS EN HAUSSE NOTABLE DE 50 %

Mme Zeknoun a, en outre, révélé que le volume du commerce électronique en Algérie a atteint environ 1,9 milliard de dollars en 2023, avec un taux de croissance de 0,8 %, selon une étude documentée réalisée par la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), laquelle a mis en évidence les progrès réalisés dans ce domaine. Elle a également indiqué que les rapports internationaux reflètent cette dynamique positive, citant le classement publié par la même instance onusienne en 2020, qui a montré une progression de l'Algérie de 29 places au niveau mondial, la plaçant au quatrième rang africain.

Les transactions financières électroniques ont, pour leur part, enregistré une hausse notable de 50 % entre 2024 et 2025, tant en termes de nombre d'opérations que de valeur financière, a souligné la responsable au ministère du Commerce.

L'invité de la Radio nationale a tenu à souligner que ces classements internationaux reposent essentiellement sur des indicateurs liés au paiement électronique, au développement des infrastructures et à la qualité des services logistiques. L'intervenant a, par ailleurs, signalé la «forte volonté politique» de réussir la transition numérique. Preuve en est, selon Mme Zeknoun, les orientations données lors des réunions périodiques du Conseil des ministres.

Affirmant que l'Algérie avance à pas sûrs vers la construction d'une économie numérique intégrée, elle a mis en avant les avancées enregistrées s'agissant de la transition numérique. Les premiers indicateurs de cette transition se sont manifestés, a-t-elle indiqué, à travers le Salon national du commerce électronique, organisé au mois de décembre dernier, «le plus important de son genre à l'échelle du Continent africain, lequel a attiré plus de 140 000 visiteurs, avec la participation de plus de 300 exposants».

Pour Mme Zeknoun, cette manifestation a donné une image claire du niveau de développement atteint par l'Algérie dans le domaine de l'économie numérique, notamment à travers l'intérêt croissant des diplômés à l'entrepreneuriat. Cela en sus de l'amélioration et de la progression du classement de l'Algérie dans les indicateurs internationaux du climat des affaires, en particulier dans le secteur du commerce électronique, a tenu à souligner la responsable.

Lilia Aït Akli

RÉSEAU NATIONAL DES BARRAGES

Cinq nouvelles infrastructures attendues en 2026

Avec un réseau national composé de 81 barrages en exploitation, appelé à s'élargir avec la réalisation de cinq nouvelles infrastructures à l'horizon 2026, l'Algérie poursuit le renforcement de sa sécurité hydrique, a indiqué, hier, Mme Nadia Ouchar, directrice centrale de l'Agence nationale des barrages et des transferts (ANBT), qui a fait le point sur les projets en cours, l'interconnexion des ouvrages et l'état de remplissage des barrages à l'échelle nationale.



Intervenant sur les projets hydrauliques prévus à l'horizon 2026, la directrice de l'ANBT a apporté des précisions sur l'état du réseau national des barrages, les nouvelles infrastructures en cours de réalisation, ainsi que sur l'interconnexion des ouvrages et le niveau actuel de remplissage. Selon Mme Ouchar, le réseau national compte actuellement 81 barrages en exploitation, auxquels viendront s'ajouter cinq nouveaux barrages dans les prochains mois. Parmi eux, un barrage situé dans la wilaya de Souk Ahras, qui a déjà entamé son remplissage, un signal jugé encourageant.

Deux autres barrages sont en cours de réalisation dans la wilaya de Tizi Ouzou, à savoir Sidi Khalifa et Souk Telata. S'y ajoute le barrage de Lzereg, dans la wilaya de Khenchela, dont la mise en eau est prévue dans les prochains jours. Enfin, le barrage de Bouhdid, classé comme barrage de stockage et écrêteur de crues, vise principalement la protection de la wilaya d'Annaba contre les inondations.

L'ensemble de ces nouvelles infrastructures permettra d'augmenter la capacité de stockage nationale d'environ 300 millions de mètres cubes, renforçant ainsi les réserves stratégiques du pays.

Au-delà de ces projets, Mme Ouchar a souligné, lors de son intervention à la Radio nationale, l'existence d'un plan d'action élaboré par le secteur de l'hydraulique en coordination avec le gouvernement. L'ANBT dispose actuellement d'une quarantaine d'études de barrages prêtes à être réalisées. Si l'ensemble de ces projets voit le jour, la capacité nationale de stockage pourrait dépasser un milliard de mètres cubes supplémentaires.

REMPLISSAGE DES BARRAGES : FORT DÉSÉQUILIBRE ENTRE LES RÉGIONS

Concernant l'interconnexion des barrages, la directrice centrale de l'Agence nationale des barrages et des transferts a insisté sur son caractère indispensable, en raison de la pluviométrie irrégulière en Algérie, marquée par de forts déséquilibres entre l'est et l'ouest, le nord et le sud du pays, accentués depuis plus de vingt ans par les effets du changement climatique. Pour pallier ces disparités régionales, plusieurs systèmes d'interconnexion ont déjà été réalisés, notamment dans la région Est. Le système de Beni Haroun, par exemple, relie des barrages allant de Jijel à Batna et Khenchela.

De même, le système des Hautes Plaines sétifiennes comprend deux aménagements majeurs reliant les barrages de Jijel et Sétif, afin d'assurer l'alimentation en eau potable des wilayas de Sétif et Bordj Bou Arréridj, tout en soutenant le développement agricole. Abordant le niveau de remplissage des barrages, Mme Ouchar a rappelé qu'au 6 janvier 2025, le taux s'élevait à 34,8 %, contre 35 % annoncés à la même période de l'année d'avant. En ce début janvier 2026, le taux atteint 33,82 %, correspondant à une réserve estimée à 2,6 milliards de mètres cubes d'eau à l'échelle nationale, ce qui met en évidence une légère baisse en un an. Malgré cette légère régression, la directrice centrale de l'ANBT se veut rassurante. Les premières pluies ont commencé cette semaine dans plusieurs wilayas du nord, et des bulletins spéciaux annonçant des chutes de neige sur les Hauts Plateaux ont également été diffusés. Ce sont des indicateurs jugés positifs, a-t-elle estimé. Toutefois, Mme Ouchar a précisé qu'un bilan plus précis nécessitera encore quelques jours d'observation, soulignant que la saison hivernale ne fait que commencer.

Rim Boukhari

VÉHICULES POIDS LOURDS

Les pneus Continental sur le marché algérien

LA SOCIÉTÉ Naftal a annoncé, hier, le lancement officiel de l'opération de commercialisation des pneus de la marque Continental pour les poids lourds, proposés à des prix qu'elle qualifie d'abordables. L'annonce a été faite à travers un communiqué, qui met en avant la qualité élevée et les performances techniques de ces pneus, conçus pour répondre aux exigences du transport professionnel.

Naftal a précisé que les tarifs appliqués ainsi que la liste des points de vente sont consultables via l'application «Naftal Services» mise à la disposition des clients afin de faciliter l'accès à l'information et à l'achat sur l'ensemble du territoire national.

La distribution des pneus est assurée à travers le réseau commercial de Naftal, qui compte plus de 2 000 points de vente répartis à travers le territoire national, a précisé la même source. Les pneus Continental sont disponibles sur le marché algérien deux mois seulement après la signature d'un contrat entre les deux parties. C'est en novembre 2025 que Naftal avait annoncé la signature d'un important accord avec les représentants de la marque allemande. Cet accord prévoit, dans une première phase, l'acquisition d'un million de pneus destinés aux véhicules touristiques, avant une seconde étape qui portera le volume total importé à 4,5 millions d'unités. Selon la même source, 150 000 pneus devraient d'abord être réceptionnés, tandis que 350 000 autres unités sont attendues au cours du premier trimestre 2026.

Parallèlement, l'entreprise avait signé un autre contrat portant sur l'importation de 500 000 pneus supplémentaires destinés aux poids lourds et aux bus, en partenariat avec la marque italienne Prometeon/Pirelli. Naftal a anticipé, à travers ces opérations, une baisse significative des prix des pneus sur le marché national, estimée entre 35 % et 55 %. Selon la société, cette démarche contribue également à la stabilité du marché et à la garantie d'un approvisionnement régulier du consommateur, à l'image de l'évolution constatée sur le marché de l'huile motrice de marques reconnues telles que Castrol et Liqui Moly, dont les prix ont enregistré une baisse de plus de 72 % après leur disponibilité sur le marché. Cette initiative stratégique traduit la volonté de l'entreprise d'assurer une disponibilité régulière de pneus de haute qualité à des prix compétitifs, contribuant à la réduction de la spéculation et à l'amélioration des performances du parc national de transport. Ces accords s'inscrivent ainsi dans la dynamique engagée par Naftal pour garantir un approvisionnement durable du segment des pneus lourds, un maillon essentiel pour la mobilité des marchandises et la fluidité des services logistiques à l'échelle nationale.

A ce titre, le PDG de Naftal, Djamel Cherdoud, avait souligné l'importance de cette opération, affirmant qu'elle permettra de mettre à la disposition des professionnels des pneus de haute qualité à des prix compétitifs. Par cette démarche, Naftal réaffirme sa volonté de renforcer l'offre nationale, d'améliorer la qualité des services proposés et de fournir des produits conformes aux standards internationaux, au bénéfice de ses clients à travers l'ensemble du territoire national.

R. B.

LIGNE FERROVIAIRE MINIÈRE BÉCHAR-TINDOUF-GARA DJEBILET

Début des essais techniques

LES ESSAIS techniques préliminaires sur la ligne ferroviaire minière ouest, reliant Béchar, Tindouf et Gara Djebilet ont débuté hier, a annoncé l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF). Une étape qui précède la mise en service de cette infrastructure stratégique durant le mois en cours, conformément aux instructions du président de la République.

C'est à l'aide d'une locomotive spécialement équipée pour le transport de passagers que ces essais techniques ont été effectués selon l'ANESRIF. Le Directeur général de l'ANESRIF, Azzedine Fridi, accompagné des cadres centraux de l'agence, des responsables du projet, et des représentants des entreprises et sociétés publiques et du partenaire chinois impliqués dans la réalisation de cette importante infrastructure ferroviaire, a effectué un voyage d'essai, à partir de la gare de Tindouf à destination de Bechar, a-t-on précisé. Notant que le trajet s'est déroulé à bord d'une locomotive dédiée à ce genre de tests techniques préliminaires sur une ligne ferroviaire.

Il convient de rappeler que ce projet majeur, couvrant une distance de 950 km sur l'axe ferroviaire Bechar-Tindouf-Gara Djebilet, a été réalisé dans des délais record. Les travaux, ayant débuté fin 2023 sous la supervision de l'ANESRIF en tant que maître d'ouvrage, visent principalement à valoriser le gisement de fer de Gara Djebilet, tout en désenclavant une grande partie des wilayas du Sud-Ouest du pays, à travers la réalisation de plusieurs gares de voyageurs et de marchandises à Tindouf, Oum Lassel, Gara Djebilet, Tabelbella, Hammaguir et Abadla. Ce vaste chantier ferroviaire a été principalement exécuté par des entreprises nationales telles que Cosider Travaux Publics, EPTP Alger, SEROR Est, ENGOA, Infrarail, SNTP, GCB, Infrafer et SAPTA, et le partenaire Chinois CRCC, alors que le suivi technique de ce chantier a été assuré par divers bureaux d'études publics.

A noter que les dernières retouches du projet de la ligne ferroviaire minière Ouest sont actuellement en cours, en vue de sa mise en service fin janvier, en application des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

H. B.

HUILE D'OLIVE

Une production dépassant les 150 000 tonnes

LA FILIÈRE oléicole algérienne connaît cette année une campagne exceptionnelle, qualifiée d'inédite depuis l'indépendance du pays. Les rendements sont en nette hausse, aussi bien pour l'olive de table que pour l'olive destinée à la production d'huile, ce qui laisse présager une saison particulièrement abondante. C'est ce qu'a déclaré Mohamed Belasla, président du Conseil national interprofessionnel de la filière oléicole (CNIFO). «La campagne pourrait se prolonger au-delà du mois de février, en raison de l'importance des volumes à traiter. La production nationale d'huile d'olive devrait ainsi dépasser les 150 000 tonnes, confirmant la dynamique positive du secteur», a-t-il dit.

S. N.

RAMADAN 2026 À TIZI OUZOU

Plus de 32 500 familles dans le besoin recensées

DANS le cadre de la préparation du mois sacré de ramadan 2026, au mois de février prochain, les autorités locales compétentes ont recensé 32 585 familles dans le besoin. Conformément à l'esprit de solidarité, profondément ancré dans la société algérienne depuis longtemps, les services de l'Etat ont mis au point différentes formules de collecte financière pour la prise en charge de ces familles.

Il faut savoir que, dans un premier temps, les pères et mères de famille reconnus comme tels recevront chacun un chèque d'un montant de 10 000 DA. Dans ce cadre précis, la wilaya a dégagé une enveloppe de 100 000 000,00 DA, tandis que la participation des 67 communes que compte la wilaya s'élève à 153 471 047,55 DA. Le ministère de la Solidarité nationale et de la Famille a, quant à lui, alloué 30 000 000 DA, soit un total général de 283 471 047,55 DA.

Or, les besoins financiers sont estimés à 327 088 230 DA, laissant un vide à combler de l'ordre de 43 617 182,45 DA, selon le rapport de la Direction de l'action sociale et de la solidarité (DASS) de la wilaya, présenté à l'occasion de la session de l'APW des 28 et 29 décembre 2025.

Le même rapport indique que plus de 65 restaurants sont mobilisés à travers l'ensemble du territoire de la wilaya. Il convient de rappeler que la première institution élue de la wilaya de Tizi Ouzou participe depuis longtemps à différentes actions de solidarité et d'appui envers les familles et personnes nécessiteuses, sous forme d'aides en espèces et de dons alimentaires. La participation des donateurs anonymes est également importante. Toutefois, cette catégorie de citoyens, véritables croyants et respectueux des valeurs musulmanes, se manifeste généralement à quelques jours du début du ramadan.

Il convient de noter que la Direction des affaires religieuses et des wakfs de la wilaya a annoncé, dans le cadre de la solidarité ramadanesque, que seront organisés la distribution de couffins alimentaires au profit des familles dans le besoin au niveau des mosquées, des iftars pour les fidèles, des visites aux malades, aux enfants orphelins et aux personnes âgées vivant dans des centres d'accueil, ainsi qu'une opération de circoncision des garçons durant le 27e jour du ramadan.

Le rapport de la DARW souligne enfin que ce mois sacré sera marqué par un concours du meilleur hafiz du Coran à travers les mosquées et écoles coraniques. Les éliminatoires auront lieu le 22 février, la demi-finale le 1er mars et la finale le 8 mars.

Saïd Tissegouine

INTEMPÉRIES

Un lourd bilan en 24 heures

De nombreuses interventions ont été enregistrées au cours des dernières 24 heures à la suite des pluies et des vents violents ayant touché le nord du pays, notamment les wilayas d'Alger, Tipasa, Mostaganem, Mascara, Bouira et Tizi Ouzou. Plusieurs axes routiers ont également été affectés par ces conditions météorologiques. C'est ce qu'a indiqué hier un communiqué de la Protection civile.

Au niveau de la wilaya d'Alger, une chute d'un panneau publicitaire sur des câbles électriques a été enregistrée à la rue Hassan Badi, dans la commune d'El Harrach, sans faire de victimes, a fait savoir la même source, ajoutant que les services de la Protection civile sont, par ailleurs, intervenus pour deux chutes d'arbres sur des véhicules. La première a été signalée à la cité 504 Logements, dans la commune de Gué de Constantine, et la seconde à la cité Oued Tarfa, dans la commune de Draria. En outre, un glissement partiel de terrain a été signalé dans la commune de Bologhine, sans enregistrement de dégâts, a fait savoir le communiqué.

Dans la wilaya de Mostaganem, les interventions ont concerné des chutes de tronçons d'arbres et de câbles électriques au centre-ville des communes de la wilaya citée juste au-dessus et de la zone limitrophe Mazagran, causées par des vents violents. Pour la wilaya de Tipasa, le bilan a fait état de la chute d'un tronçon d'arbre sur un véhicule léger à la cité El Kares, précisément dans la commune de Koléa. Selon la Protection civile, aucune victime n'a été enregistrée lors de cet incident.



Plusieurs axes routiers affectés.

S'agissant de l'état du trafic routier, le communiqué a, parallèlement, rapporté que plusieurs axes routiers ont été affectés. Ainsi, dans la wilaya de Mascara, la RN17, reliant les communes de Hacine et d'El Mohammedia, a été coupée à la circulation au point kilométrique 54, en raison de la montée des eaux. D'après la même source, la RN33, reliant les wilayas de Tizi Ouzou et de Bouira, a également été coupée à la circulation à hauteur du lieudit Assoul, dans la commune d'Aït Boumahdi (wilaya de Tizi Ouzou), à la suite du cumul de neige. La même route nationale a été de nouveau signalée comme coupée à la circulation au niveau de la commune d'El Asnam, zone Assoul, dans la wilaya de Bouira, toujours selon la Protection civile qui a tenu à souligner, à travers son communiqué, que la situation fait l'objet d'un suivi continu et appelle les usagers de la route à la vigilance face aux conditions météorologiques actuelles.

D'ailleurs, au cours des dernières 24 heures, les services de la Protection civile ont, au total, enregistré 3 105 interventions à l'échelle nationale, soit une intervention toutes les 27 secondes, d'après les chiffres officiels. Ces interventions concernent notamment les accidents de la circulation, ayant fait 194 blessés et cinq décès, ainsi que des cas d'intoxication au monoxyde de carbone, qui ont causé neuf victimes et deux décès.

Khalil Aouir

PROTECTION CIVILE

Médéa renforce la mise en œuvre des plans d'intervention

LES MODALITÉS de mise en œuvre des plans d'intervention de la Protection civile face aux différents risques et catastrophes naturelles ont fait l'objet d'une journée d'étude organisée, lundi, par la direction de la Protection civile de la wilaya de Médéa, au profit des membres de la commission chargée des plans d'intervention internes (PII) et des plans particuliers d'intervention (PPI).

Ouverte par le directeur de la Protection civile de la wilaya de Médéa, le commandant Saïd El Arabi, cette rencontre a été consacrée à la problématique du renforcement de la coordination entre les différents secteurs concernés par la prévention des risques majeurs et leur gestion. Elle s'inscrit dans le cadre de l'application du décret exécutif n° 25-63 du 28 janvier 2025, établissant les conditions et modalités d'élaboration, de mise en œuvre et de gestion des plans d'intervention en matière de risques de catastrophe. Faisant suite aux instructions du wali de Médéa, la réunion est intervenue « dans le but d'étudier et de discuter les projets de plans d'intervention internes (PII) et de plans d'intervention spéciaux (PIS), et déterminer les procédures de leur préparation et de leur approbation, afin d'assurer l'efficacité des interventions et la protection des personnes, des biens et de l'environnement ».

La journée d'étude a enregistré la participation des membres du comité de wilaya chargé de l'approbation des plans d'intervention, notamment les services de sécurité, ainsi que les directeurs et représentants des secteurs de la Protection civile, de l'énergie et des mines, de l'environnement, de l'urbanisme et de la construction, de l'industrie, des ressources en eau, de la santé, de l'agriculture, des transports, des travaux publics et des forêts. Ont également pris part à cette rencontre l'inspecteur régional du travail, le chef de l'unité principale et les chefs de services de la Protection civile. Les travaux de la journée ont été marqués par des présentations techniques et juridiques visant à unifier les visions autour des plans d'intervention et examiner le nouveau cadre réglementaire. Ils ont également porté sur la présentation d'un projet de résolution définissant les prérogatives du comité de wilaya et les modalités de son fonctionnement.

Pour les organisateurs, « cette réunion constitue une étape importante vers le renforcement de la collaboration entre les différentes parties prenantes et l'instauration d'une véritable culture de prévention et de préparation face aux risques majeurs dans la wilaya de Médéa ».

Nabil B.

SÉCURITÉ DES TRAVAILLEURS

L'État mise sur la prévention proactive

LE MINISTRE du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saihi a réitéré son engagement pour une protection accrue de la santé des travailleurs. Lors d'une réunion d'évaluation dédiée à la prévention des risques professionnels, il a insisté sur l'importance de moderniser la prévention des risques professionnels, particulièrement, dans les secteurs du bâtiment et des travaux publics.

Pour le ministre, la sécurité du travailleur n'est plus une option, mais une priorité nationale qui doit désormais s'appuyer sur les outils de demain. Il a souligné, lors d'une séance de travail consacrée aux activités de l'organisme de prévention des risques professionnels dans les secteurs du Bâtiment, des Travaux Publics et de l'Hydraulique (BTPH), que l'époque de la gestion traditionnelle est révolue. L'accent est désormais mis sur la « prévention intelligente ». Cette nouvelle approche repose sur l'utilisation massive des données et de la numérisation pour anticiper les accidents. Cela inclut, également, le suivi rigoureux de l'application des plans de prévention et la fermeté dans l'application des textes réglementaires et le transfert des infractions aux autorités compétentes.

M. Saihi a instruit ses services d'intensifier les contrôles sur le terrain, mais de manière plus stratégique. « Les interventions doivent être orientées prioritairement vers les établissements présentant les indicateurs de risques les plus élevés et une forte densité de travailleurs », a-t-il précisé. L'objectif est, selon lui, de passer d'une réaction post-accident à une approche préventive proactive.

Le ministre n'a pas manqué de souligner la nécessité d'une coordination étroite avec l'Inspection du travail. Il a appelé à une application stricte de la réglementation en vigueur. Désormais, tout manquement aux plans de prévention fera l'objet de rapports détaillés et sera systématiquement transféré aux autorités compétentes. Parallèlement à cette fermeté, l'État s'engage à accompagner les entreprises dans la mise en place de dispositifs de protection, qu'ils soient collectifs ou individuels, afin de réduire la sinistralité dans des secteurs historiquement exposés comme le bâtiment.

L'un des points importants abordés lors de de cette réunion a été l'annonce de la préparation d'un plan stratégique quinquennal (2026-2030).

Ce dernier s'inscrit dans la politique nationale de transformation numérique. Ce plan prévoit notamment, la dématérialisation totale des services de l'organisme de prévention, la création d'une plateforme d'apprentissage en ligne (e-learning) pour sensibiliser les travailleurs et l'unification des bases de données nationales sur les accidents du travail pour un meilleur pilotage des politiques publiques.

Lynda Louifi

RÉUNION D'URGENCE DU CONSEIL DE SÉCURITÉ

La Russie appelle les États-Unis à libérer Maduro

Le représentant de la Russie a fustigé l'«agression» américaine flagrante contre le Venezuela, appelant avec la Chine à la libération du couple présidentiel que les États-Unis affirment détenir sur la base de «preuves irréfutables de ses crimes».

La réunion d'urgence du Conseil de sécurité des Nations unies a démarré ce 5 janvier à New York pour examiner ce que l'organisation qualifie d›« extradition » du président vénézuélien Nicolás Maduro par les États-Unis. Les discussions portent sur l'onde de choc provoquée par l'action américaine, que le Secrétaire général de l'ONU a décrite comme un « dangereux précédent » tant dans la région qu'au niveau mondial. Selon l'ONU, les principes fondamentaux du droit international, la souveraineté et l'autorité du Conseil à réagir face à des escalades soudaines susceptibles de déstabiliser la région sont en jeu.



LA RUSSIE QUALIFIE LA CAPTURE DE NICOLÁS MADURO D'« ACTE DE BRIGANDAGE »

Lors de son intervention, le représentant de la Fédération de Russie à l'ONU, Vassili Nebenzia, a déclaré que les « murmures indistincts et les tentatives d'échapper à une évaluation sévère de la part de ceux qui, dans d'autres situations, exigeaient avec véhémence que les autres respectent la Charte de l'ONU semblent aujourd'hui particulièrement hypocrites et inappropriés ». Il a invité à renoncer aux « doubles standards » et à ne pas « justifier un acte d'agression aussi flagrant par peur de fâcher le gendarme du monde américain qui cherche à renaître ». Le représentant de la Russie a aussi qualifié les actions américaines visant à capturer Maduro d'« acte de brigandage contre le dirigeant vénézuélien, qui a fait plusieurs dizaines de morts parmi les citoyens vénézuéliens et cubains », devenu « le signe d'un retour à l'ère de l'arbitraire, de la domination américaine par la force, du chaos et du non-droit, dont continuent de souffrir des dizaines d'États dans diverses régions du monde ». « Il n'y a aucune justification, et il ne saurait y en avoir, au crime cynique commis par les États-Unis à Caracas », a-t-il martelé, condamnant fermement ce qu'il a qualifié d'« acte d'agression armée des États-Unis contre le Venezuela, perpétré en violation de toutes les normes du droit international ». Vassily Nebenzia a appelé les autorités américaines à « libérer immédiatement le président légitimement élu d'un État indépendant ainsi que son épouse », invitant les Américains à « consulter leur propre Constitution, dont les premiers mots sont : "Nous, le peuple des États-Unis", et commencer à réellement reconnaître la souveraineté d'autres États, plutôt que de renverser les régimes indésirables ».

PROFONDE INDIGNATION DE LA CHINE

Le représentant de la Chine au Conseil de sécurité, Fu Cong, a fait part de la « profonde indignation » de son pays, qui a condamné « avec la plus grande fermeté les actions unilatérales des États-Unis ». La Chine a également appelé « à la cessation immédiate des atteintes à la sécurité des autres États, à l'abandon des tentatives de changement de régime au Venezuela et au retour à une solution politique fondée sur le dialogue et la négociation », exhortant les États-Unis « à garantir la sécurité du président Maduro et de son épouse et à procéder sans délai à leur libération ». États-Unis : « Nous ne menons pas la guerre contre le Venezuela ou son peuple » Dans son intervention au Conseil de sécurité de l'ONU, le représentant américain, Michael G. Waltz, a affirmé que son pays avait mené « avec succès une opération chirurgicale d'application de la loi, facilitée par l'armée américaine, contre deux personnes inculpées qui tentaient d'échapper à la justice américaine : le narcoterroriste Nicolas Maduro et Cilia Flores ». Il a aussi accusé le président vénézuélien « d'attaques contre le peuple américain, de la déstabilisation de l'hémisphère occidental et de la répression illégitime du peuple vénézuélien », rappelant que les États-Unis ne mènent pas « la guerre contre le Venezuela ou son peuple. Nous n'occupons pas le pays. Il s'agit d'une opération d'application de la loi ». Selon Michael G. Waltz, le couple présidentiel vénézuélien a été transféré aux États-Unis « pour répondre de ses crimes », Nicolás Maduro ayant été « inculpé par un grand jury du district sud de New York » et faisant face à « de très lourdes accusations criminelles pour son implication dans un vaste complot de narcoterrorisme, de trafic de cocaïne et d'autres drogues, ainsi que de trafic international d'armes ». Il a évoqué des « preuves irréfutables de ses crimes », qui, selon lui, seront présentées publiquement devant la justice américaine. Antonio Guterres « vivement préoccupé » La vice-secrétaire générale des Nations unies a exprimé, au nom d'Antonio Guterres — absent de la réunion —, la « vive préoccupation » de celui-ci face à « l'intensification possible de l'instabilité dans le pays, l'impact potentiel sur la région et le précédent que cela pourrait constituer pour les relations entre les États ».

R. I.

GROENLAND

Washington remet en cause la souveraineté du Danemark sur l'île

LE CHEF de cabinet adjoint de la Maison Blanche a mis en question la légitimité de la souveraineté danoise sur le Groenland, affirmant que l'île devrait faire partie des États-Unis pour des raisons de sécurité. Copenhague prend la menace au sérieux, alors que Moscou estime que la décision est déjà prise et s'interroge sur la passivité de l'UE. La rhétorique de Washington sur le Groenland prend de l'ampleur. Cette fois-ci, le chef de cabinet adjoint de la Maison Blanche, Stephen Miller, a remis en question le droit du Danemark à posséder le Groenland. « La vraie question est : quel est le droit du Danemark à affirmer son contrôle sur le Groenland ? Qu'est-ce qui est à la base de leur revendication territoriale ? Quelle est leur justification pour considérer le Groenland comme une colonie du Danemark ? », a-t-il déclaré sur CNN. Miller a jugé « évident » le fait que le Groenland devrait faire partie du territoire américain, arguant que les États-Unis sont « la puissance de l'OTAN » et doivent assurer la sécurité de l'Arctique et « protéger et défendre l'OTAN et ses intérêts ».
Les États-Unis ont déjà pris leur décision, estime le représentant spécial de Poutine Au Danemark, les propos de la Maison Blanche ont suscité la méfiance.
La Première ministre danoise, Mette Frederiksen, a indiqué que les déclarations de Washington sur ses revendications sur le Groenland devaient être prises au sérieux. Elle a également souligné que la décision des États-Unis de recourir à la force militaire contre un autre pays membre de l'OTAN pourrait entraîner l'effondrement de l'Alliance. À Moscou, on estime que Washington a déjà pris sa décision. « Il semble que ce soit décidé pour le Groenland : l'UE va continuer de faire ce que les vassaux font de mieux : «suivre la situation» et illustrer le principe du deux poids deux mesures », a écrit sur X le représentant spécial du président russe et directeur du Fonds russe d'investissement direct, Kirill Dmitriev.
Il s'est également demandé si le Canada serait le prochain sur la liste. La Maison Blanche a déclaré à plusieurs reprises que le Groenland devait faire partie des États-Unis, notamment en raison de son importance stratégique pour la sécurité nationale et la défense du « monde libre ». L'ancien Premier ministre du Groenland, Morten Aage, avait alors répondu que l'île n'était pas à vendre et ne le serait jamais. **R. I.**

LIBAN

Les raids sionistes étendus malgré la trêve

ISRAËL a mené de vastes frappes au Liban, touchant Saïda, le Liban-Sud et la Békaa, avec des blessés et d'importants dégâts. Ces raids se poursuivent malgré la trêve, ravivant les tensions et l'insécurité dans le pays.
Des avions de chasse sionistes ont bombardé, dans la nuit du 5 au 6 janvier vers 1 heure du matin, un immeuble de trois étages dans la cité industrielle de Siniq, au sud de Saïda, près de l'hôpital Rahi. Le bâtiment a été entièrement détruit et d'importants dégâts ont touché des magasins, des immeubles voisins, des véhicules et des câbles électriques. Deux ouvriers ont été blessés. Ces frappes nocturnes interviennent après une série de raids menés la veille, notamment vers 21 heures dans le secteur de Daliyé, à Saksakiyé, où cinq missiles ont été tirés sans faire de victimes, mais avec des dégâts matériels notables. Israël accentue la pression sur le gouvernement libanais Plus tôt dans la journée, l'armée israélienne avait mené des frappes coordonnées dans la Békaa et au Liban-Sud, environ une heure et demie après avoir émis des avis d'évacuation. Selon son porte-parole arabophone Avichay Adraee, ces attaques visaient des « cibles appartenant aux organisations terroristes Hezbollah et Hamas ». Dans la Békaa-Ouest, quatre frappes ont touché Aïn el-Tiné, puis Manara, où la maison visée appartenait à Charhabil al-Sayyed, responsable du Hamas dans la région, tué lors d'un bombardement en mai 2024. Les raids se sont ensuite déplacés vers le Sud, avec des frappes à Anane (Jezzine) et à Kfar Hata, près de Saïda, où cinq missiles ont été tirés. Les explosions ont été entendues jusqu'à Saïda, provoquant un climat de panique parmi les habitants. Plusieurs axes routiers ont été fermés par mesure de sécurité. C'est la première fois que des avis d'évacuation israéliens mentionnent explicitement des infrastructures du Hamas au Liban. Parallèlement, une frappe de drone sur une camionnette à Breiké a fait deux blessés, tandis qu'un raid nocturne près de Khiam n'a pas causé de victimes. Ces attaques font suite à une incursion israélienne près de Meis el-Jabal, qui a entraîné un déploiement conjoint de l'armée libanaise et de la Finul. Deux morts ont également été confirmés après une frappe dimanche : un secouriste du Hezbollah et un combattant du parti chiite. Malgré la trêve en vigueur depuis le 27 novembre 2024, Israël poursuit ses frappes, affirmant viser la reconstruction d'infrastructures militaires du Hezbollah. L'armée sioniste continue par ailleurs d'occuper des positions au Liban-Sud, tandis que Beyrouth dénonce des violations répétées de la souveraineté nationale. **R. I.**

TOUTES LES INVASIONS NE SE VALENT PAS

L'hypocrisie révoltante à propos du Venezuela



Par Marc Vandepitte

Il était deux heures du matin, le 3 janvier, lorsque les habitants de Caracas ont été réveillés par le hurlement des avions de chasse et les détonations des missiles. Des sites stratégiques, tels que la base militaire de Fuerte Tiuna et l'aéroport de La Carlota, ont été bombardés sans relâche. De grands quartiers de la ville ont immédiatement été privés d'électricité, tandis que d'épaisses colonnes de fumée noircissaient l'horizon.

Alors que des familles paniquées fuyaient dans les rues, l'information a commencé à circuler via les réseaux sociaux : des unités d'élite américaines venaient de mener une opération brutale. Le président Nicolás Maduro et son épouse Cilia Flores ont été enlevés par des commandos américains et transférés aux États-Unis. Il s'agit d'une violation sans précédent de la souveraineté d'un État indépendant.

Donald Trump a revendiqué la victoire sur sa plateforme Truth Social. Évoquant une « attaque réussie », il a annoncé que les États-Unis prendraient provisoirement en main l'administration du pays. Cela rappelle inévitablement les heures sombres où Washington destituait ou enlevait à sa guise les dirigeants d'Amérique latine.

LE DIABLE FACE À L'HOMME D'AFFAIRES

Le contraste avec la couverture médiatique de l'invasion de l'Ukraine en 2022 est saisissant. À l'époque, Vladimir Poutine était présenté dans chaque journal et chaque bulletin télévisé comme le « diable en personne ». L'attention se focalisait entièrement sur sa personnalité, sa prétendue folie et ses intentions malveillantes. L'agresseur recevait un visage que tout le monde devait haïr.

Aujourd'hui, avec Trump, les médias adoptent une approche radicalement différente. Il n'est presque jamais question d'une condamnation morale de l'homme en tant que criminel de guerre. Il est présenté comme un dirigeant certes brutal, mais pragmatique, qui « remet de l'ordre ». L'agression est décrite de manière presque clinique, dénuée de la charge émotionnelle que nous avons connue lors de l'invasion russe.

Là où Poutine était dépeint comme un danger existentiel pour l'humanité, Trump est traité comme un chef d'État faisant simplement un choix audacieux en matière de politique étrangère. Cette personnification du mal d'un côté et la normalisation de l'agression de l'autre orientent l'opinion publique de manière extrêmement manipulatrice.

DEUX POIDS, DEUX MESURES : LA DÉMOCRATIE COMME EXCUSE

Le traitement réservé aux dirigeants attaqués témoigne, lui aussi, d'une sélectivité révoltante. Lors de l'invasion de l'Ukraine, Volodymyr Zelensky a été immédiatement couronné champion ultime de la démocratie. Les critiques sur sa politique d'avant-guerre ont été totalement occultées par la presse occidentale, comme si elles n'avaient jamais existé.

Il n'était plus permis d'évoquer l'interdiction des partis d'opposition ou la guerre impitoyable dans le Donbass qui, entre 2014 et 2022, avait coûté la vie à 14 000 personnes. Le drame d'Odessa, où une quarantaine de syndicalistes ont été brûlés vifs, ne cadrait pas non plus avec le récit héroïque et a donc été purement et simplement passé sous silence.

Dans le cas du Venezuela, c'est l'inverse qui se produit. L'attention des médias se porte presque exclusivement sur la « malveillance » de Maduro. Chaque information sur l'invasion américaine est assortie d'une liste de ses prétendues défaillances. L'accent est mis sur des interprétations et des exagérations concernant le manque de démocratie sous son régime.

La Maison-Blanche tente de justifier l'enlèvement en associant Maduro aux cartels de la drogue. Cet argument ne tient pourtant pas la route : les principales routes de la cocaïne passent par la Colombie et l'Équateur. Pourtant, les médias « oublient » souvent de le préciser, légitimant ainsi l'agression militaire auprès du public.

IMPÉRIALISME OU GÉOPOLITIQUE ?

Lorsque les troupes russes ont franchi la frontière ukrainienne, tous les commentateurs occidentaux ont dénoncé l'impérialisme russe, parlant d'une « violation flagrante du droit international et de la souveraineté d'un pays ». Ces termes étaient justes, mais ils semblent aujourd'hui presque introuvables dans les analyses de l'attaque américaine contre Caracas.

La brutale invasion des États-Unis est presque banalisée, présentée comme une conséquence logique d'un rapport de force. « C'est tout simplement ce que font les grandes puissances », entend-on cyniquement sur les plateaux de télévision.

Dans le journal télévisé du soir en Belgique, cette brutale invasion militaire a été qualifiée de « succession d'événements rocambolesques organisée par les États-Unis ». Alors que 40 personnes ont été abattues de sang-froid pour enlever un chef d'État, le journal a évoqué les « 24 heures les plus bizarres de la vie de [Maduro] ». Le présentateur a relaté les faits comme s'il résumait une scène de film d'action.

Violer le droit international n'est apparemment plus si grave lorsque cela vient de Washington. Le « rules-based order » (l'ordre fondé sur des règles) s'avère être un tigre de papier. C'est là l'essence même du double standard : lorsqu'un pays non occidental en envahit un autre, c'est un crime contre l'humanité. Lorsque les États-Unis font la même chose – y compris l'enlèvement d'un chef d'État – cela est présenté comme une « intervention » ou une « transition vers la démocratie ». Le langage est devenu une arme.

UNE RESPONSABILITÉ ÉCRASANTE

Par cette présentation euphémisante de l'invasion et la diabolisation constante de Maduro, cette brutale agression militaire est de facto légitimée. Après le double standard observé autour de l'Ukraine et de Gaza, l'Occident perd ses derniers vestiges de crédibilité auprès des pays du Sud. Le « rules-based order » est définitivement démasqué comme un instrument de pouvoir sélectif.

Mais il y a plus. Avec cette attaque, Trump teste les limites de ses ambitions impériales. En raison de l'attitude affreusement complaisante de l'Europe, Washington reçoit le signal qu'il peut agir en toute impunité. La responsabilité européenne est ici écrasante.

Lorsque, bientôt, la situation dégénérera réellement et que le canal de Panama ou le Groenland seront à leur tour visés, que personne ne vienne prétendre : « Wir haben es nicht gewußt ».[Nous ne le savions pas.]

LANGUE ARABE

Enrichir la culture par la traduction éducative

Le Conseil supérieur de la langue arabe (CSLA) organise le 15 février prochain un colloque national intitulé « Traduction et enseignement : entre moyen et finalité – Approches des relations et de l'interdisciplinarité », à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la langue maternelle. L'événement réunira une sélection d'enseignants et de chercheurs spécialisés dans les domaines de la traduction, de la linguistique et des sciences de l'éducation, offrant une plateforme unique pour discuter des enjeux théoriques et pratiques de la traduction dans le contexte éducatif algérien.



Le colloque s'inscrit dans un cadre scientifique et intellectuel visant à éclairer la relation complexe entre la didactique de la traduction et la traduction éducative, deux champs distincts par leur objet d'étude mais complémentaires dans leur dimension épistémologique. La traduction constitue une finalité pour les étudiants en traduction et les traducteurs multilingues, permettant de réaliser l'acte traductif, tout en représentant un outil pédagogique essentiel dans l'enseignement des langues étrangères, facilitant l'apprentissage et la construction des savoirs linguistiques et culturels.

Selon les organisateurs, la traduction occupe un rôle central dans le champ de la didactique, un domaine particulièrement dynamique dans le contexte scientifique actuel, marqué par la mondialisation et la communication interculturelle accélérée. Ces mutations imposent la recherche de solutions scientifiques aux défis de l'enseignement des langues, à la formation des traducteurs et au lien entre connaissance linguistique et contextes culturels et humains.

Le colloque ambitionne de proposer des approches scientifiques de qualité, alliant rigueur théorique et applicabilité pratique, et de formuler des recommandations concrètes pour diagnostiquer les faiblesses des secteurs de la traduction et de la didactique dans le système linguistique et éducatif algérien, tout en proposant des alternatives pratiques susceptibles d'améliorer la qualité de la formation universitaire et d'enrichir les pratiques éducatives et traductives.

Parmi les axes scientifiques abordés, le colloque traitera notamment de la relation et de l'interdisciplinarité entre traduction et enseignement, de la didactique de la leçon de traduction (théories, méthodes et outils), du rôle de la traduction dans la linguistique appliquée, ainsi que de son utilisation dans l'enseignement des langues étrangères, entre finalité et moyen. Seront également étudiés les impacts de la numérisation et de l'intelligence artificielle sur la traduction, l'enseignement de l'arabe aux non-natifs, les différences entre traduction éducative et traduction professionnelle, ainsi que des expériences pratiques dans la formation des traducteurs et les projets institutionnels existants.

Le colloque sera supervisé par le Professeur Salah Belaid, président du Conseil supérieur de la langue arabe, et présidé par le Professeur Nouar Abidi, président de la Commission de traduction du Conseil, et le Dr Mohamed Harrath, de l'Université de Khemis Miliana, qui assure également la présidence du comité scientifique. La coordination de l'événement est assurée par le Dr Kabir Ben Issa, responsable des études et synthèses au Conseil, et l'enseignante Amal Hamzawi, chargée de la communication et de l'information. Le comité scientifique rassemble des enseignants et chercheurs de diverses universités algériennes, représentant les disciplines de la traduction, de la linguistique et des sciences de l'éducation, garantissant une richesse scientifique et une pluralité de perspectives.

Les organisateurs insistent sur le fait que les communications doivent être originales, inédites, conformes aux standards de la recherche scientifique en termes de méthodologie, de langue et de documentation, et accompagnées de deux résumés, l'un en arabe et l'autre en anglais. Chaque intervention doit comporter entre 10 et 20 pages, selon un cahier des charges précis, et être présentée lors du colloque avec un support visuel mettant en avant les résultats et idées principales. Les communications conjointes ne sont pas acceptées.

Le colloque cible un large public scientifique et professionnel, incluant doctorants, enseignants universitaires, chercheurs en langues, traduction et sciences humaines et éducatives, ainsi que les acteurs du secteur de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, sans oublier les traducteurs professionnels.

Toutes les communications doivent être transmises avant le 20 janvier 2026, dernier délai fixé par le comité organisateur. Les résultats de l'évaluation et la réponse aux auteurs des communications acceptées seront communiqués le 26 janvier 2026. Pour toute information et envoi des contributions, le comité a mis à disposition l'adresse suivante : transeduc2025@gmail.com.

Aymen D.

BASTION 23

Immersion dans le patrimoine de Ouargla

LE CENTRE des arts et de la culture du Palais des Raïs, également appelé Bastion 23, organise, à l'occasion du Nouvel An amazigh 2976, une manifestation culturelle dédiée à la valorisation du patrimoine de la wilaya de Ouargla, mettant en lumière ses coutumes et traditions authentiques. Cet événement, sous le thème « Les palais de Ouargla à l'hôte du Palais des Raïs… Janvier, identité enracinée et unité culturelle », se déroulera du 7 au 12 janvier 2026. Ouargla est ainsi présentée comme l'un des foyers historiques de la culture amazighe dans le Sud algérien.

Selon un communiqué des organisateurs, le programme de cette manifestation comprend des expositions d'artisanat et de métiers traditionnels, des ateliers pédagogiques et pratiques, ainsi que des interventions scientifiques et académiques sur les dimensions culturelle, historique et sociale du patrimoine amazigh des régions de Oued Righ et Oued Mya.

La manifestation ouvre ses portes aujourd'hui à partir de 14h. Demain, deux ouvrages seront présentés : « Yislan Tourgan » et « Ninoufsine Stgrghent », suivis d'ateliers pratiques en technique de tressage traditionnel (termeel). Jeudi, une intervention portera sur la structure urbaine et sociale du palais ancien de Ouargla, suivie de la projection du film « Tanouiba » du réalisateur Bilal Houbi.

Vendredi, des ateliers pratiques de sculpture sur bois de palmier seront proposés, complétés par une intervention sur la littérature amazighe à Ouargla. Le samedi, le Palais des Raïs accueillera une démonstration des traditions culinaires du Nouvel An à Ouargla, suivie d'une intervention sur la place de Janvier dans les usages et coutumes du palais ancien, ainsi que d'une lecture poétique amazighe par un artiste local.

La manifestation se poursuivra le dimanche 11 janvier avec de nouveaux ateliers pratiques, et se conclura le 12 janvier par une présentation des traditions et rituels liés au mariage à Ouargla, offrant aux visiteurs une immersion complète dans le patrimoine culturel de la région.

Aymen D.

NOUVEL AN AMAZIGH 2976

L'artisanat à l'honneur à la Villa Boukin

À L'OCCASION du Nouvel An amazigh, l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC) organise, du 8 au 12 janvier 2026, un exposition-vente des métiers et artisanats traditionnels au sein de la prestigieuse Villa Boukin. Cet événement s'inscrit dans le cadre des efforts constants de l'agence visant à préserver et valoriser le riche patrimoine culturel algérien.

L'exposition ambitionne de mettre en lumière la diversité et la richesse du patrimoine matériel et immatériel du pays. Elle offre une plateforme aux artisans pour présenter leurs créations authentiques, fruits d'un savoir-faire transmis de génération en génération, et reflétant la profondeur historique et la multiplicité des influences qui ont façonné l'identité nationale. Au-delà de la simple valorisation des objets, le rendez-vous se veut un véritable hommage à l'histoire et aux traditions, tout en favorisant la pérennité des techniques artisanales et le soutien aux acteurs locaux.

Les visiteurs auront ainsi l'occasion de découvrir une large palette de métiers et produits traditionnels, allant de la poterie à la vannerie, en passant par la broderie, le tissage et les bijoux artisanaux. L'événement permet également une immersion culturelle, avec la possibilité d'observer des pratiques et rituels qui témoignent de l'authenticité et de la richesse des symboles du patrimoine algérien. La Villa Boukin devient, le temps de ces cinq jours, un lieu de rencontre et de dialogue entre créateurs et public, où échanges et découvertes rythment la visite.

L'AARC pour le rayonnement culturel invite ainsi le public à s'immerger dans cette expérience unique, qui célèbre l'identité nationale et le patrimoine sous toutes ses formes, tout en rappelant que ces héritages sont des ponts entre le passé et le présent, porteurs de sens et de mémoire collective.

A. D.

CAN 2025

Porté par un Lookman en feu, le Nigeria balaye le Mozambique 4-0

Le Nigeria s'est qualifié pour les quarts de finale de la Coupe d'Afrique des Nations 2025 grâce à une victoire éclatante contre le Mozambique 4-0 à Fès ce lundi, livrant ainsi l'une de ses prestations les plus abouties du tournoi, même si l'attitude de Victor Osimhen a jeté un voile d'ombre.

Des buts de tous les membres de la triplette offensive – Ademola Lookman, Akor Adams et Victor Osimhen (doublé) – ont permis à l'équipe d'Eric Chelle de conserver son sans-faute au Maroc, les Super Eagles devenant ainsi la première équipe nigériane de l'histoire à remporter ses quatre premiers matchs lors d'une phase finale de la CAN. Dominatrice, impitoyable et débordante de confiance, l'équipe du Nigeria a submergé une équipe du Mozambique qui avait fait preuve de résilience plus tôt dans la compétition, mais qui a finalement été vaincue par la vitesse, le mouvement et la précision. Le Nigeria pensait avoir pris l'avantage dès la quatrième minute lorsque le ballon a trouvé le chemin des filets, mais le but a été refusé pour hors-jeu bien qu'il ait été touché par un défenseur mozambicain. Cette décision n'a guère modifié le cours du match. Les Super Eagles ont pris l'ascendant dès le début, Ademola Lookman étirant la défense depuis la gauche et Alex Iwobi dictant le rythme au milieu de terrain. Semi Ajayi s'est procuré deux occasions, mais n'a pas su concrétiser les centres précis d'un Lookman déchainé et dans tous les bons coups. Le Mozambique a résisté jusqu'à la 20e minute, moment où la pression nigériane a fini par payer. Une passe en profondeur millimétrée d'Iwobi a transpercé la défense et lancé Akor Adams, dont la passe en retrait altruiste a permis à Lookman de tromper le gardien d'une frappe du plat du pied. C'était le troisième but de Lookman dans ce tournoi, portant son total à cinq actions décisives. Six minutes plus tard, l'avantage était doublé. Une fois de plus, Iwobi était à l'origine de l'action, lançant Lookman sur l'aile gauche. Son centre à ras de terre, dévié, est arrivé dans les pieds d'Osimhen, qui, le plus prompt à réagir, a conclu l'action à bout portant. Le Nigeria aurait pu aggraver le score avant la pause, en lançant des



contre-attaques rapides, mais Adams, Lookman et Osimhen se sont tous vu refuser des occasions, et la première mi-temps s'est terminée avec les Super Eagles fermement aux commandes. Le moindre doute fut dissipé trois minutes après la reprise. Lookman, auteur d'une soirée magistrale, trouva une nouvelle fois l'espace sur la gauche et adressa une passe millimétrée à Osimhen, qui conclut d'une frappe imparable. C'était le deuxième but de l'attaquant ce soir-là et son 34e pour le Nigeria, le plaçant à seulement trois réalisations du record absolu de Rashidi Yekini. Le Nigeria a continué à presser. Bright Osayi-Samuel, Wilfred Ndidi et Osimhen ont tous failli marquer, tandis que le Mozambique peinait à contenir l'intensité des Super Eagles. Osihmen a en revanche fermement sermonné Lookman, coupable de l'avoir oublié en bonne position. La star de Galatasaray a ensuite été remplacé après l'heure de jeu. Un choix fort d'Eric Chelle alors que son buteur aurait certainement resté sur le terrain.

Le quatrième but est finalement arrivé à la 76e minute, grâce à une nouvelle passe décisive de Lookman. Son centre précis a trouvé Akor Adams, qui a propulsé le ballon au fond des filets pour inscrire son premier but du tournoi et faire du Nigeria la première équipe de la CAN 2025 à marquer quatre buts dans un seul match. Trois sur Trois : tous les attaquants du Nigeria ont marqué lors de ce match. Cette victoire a également porté à 11 le nombre de matchs consécutifs au moins un but marqué par le Nigeria en phase finale de la CAN, soit sa plus longue série dans l'histoire de la compétition. Le Nigeria fait désormais partie des six équipes qualifiées pour les quarts de finale, aux côtés du Maroc, du Sénégal, du Mali, du Cameroun et de l'Égypte.

LE BÉNIN HÉROÏQUE, L'EGYPTE BRISE SON RÊVE EN PROLONGATION

Le Bénin a vu son parcours s'arrêter en huitièmes de finale de la CAN 2025 ce lundi face à l'Egypte. Opposé à l'Egypte, ce lundi au Stade Adrar d'Agadir, le Bénin s'est incliné 3-1 synonyme d'élimination en huitièmes de finale de la CAN 2025. Privés de Steve Mounié, de David Kiki et d'Abdoul Rachid Moumini, forfaits, en plus d'Aiyegun Tosin qui sortira sur blessure à la 32e (remplacé par Jodel Dossou), les Guépards ont poussé les Pharaons dans leurs retranchements. En effet, sept minutes avant la fin du temps réglementaire, J. Dossou propulsait au fond des filets un ballon sorti sur la ligne par Mohamed El-Shenawy pour répondre à l'ouverture du score de Marwan Attia (69e), et arracher ainsi les prolongations. Outre créditer son sélectionneur Gernot Rohr d'un coaching payant, l'attaquant du Pays du Valois en profitait pour devenir le premier joueur remplaçant de l'histoire du Bénin à marquer à la CAN, relève Stats Foot. En prolongations, Yasser Ibrahim battait Marcel Dandjinou d'un lob de la tête pour redonner de l'avance à l'Egypte. Le gardien béninois, héroïque à de multiples reprises (55e, 89e) touchait la balle du bout du gant, sans pouvoir empêcher sa course vers la lucarne (97e). Enfin, alors que les Béninois, carbonisés, poussaient pour égaliser, Mohamed Salah enfonçait le clou sur contre-attaque en allant ajuster Dandjinou au bout des arrêts de jeu (120e+4). Le Bénin ne verra donc pas les quarts. C'est l'Égypte qui décroche ce sésame en attendant le vainqueur entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso.

"L'arbitrage maison" dénoncé

QUALIFIÉ pour les quarts de finale de sa CAN 2025 après sa victoire dimanche face à la Tanzanie (1-0), Au coup de sifflet final, ce sont surtout les décisions arbitrales qui ont cristallisé les débats, en particulier une action litigieuse survenue dans les toutes dernières secondes de la rencontre.

Dans le temps additionnel du 8e de finale de la CAN 2025 entre le Maroc et la Tanzanie, dans la surface marocaine, l'attaquant tanzanien Iddy Nado s'écroule après un contact appuyé avec Adam Masina. L'arbitre Boubou Traoré laisse jouer, sans broncher, et surtout sans solliciter l'assistance vidéo. Une décision qui a immédiatement provoqué la colère du banc tanzanien et des joueurs sur le terrain, persuadés qu'un penalty aurait dû être accordé. En conférence de presse, le sélectionneur Miguel Ángel Gamondi n'a pas caché sa frustration, tout en tentant de garder une certaine retenue. Encore sous le coup de l'émotion, le technicien a expliqué avoir simplement demandé des explications à l'arbitre, notamment sur l'absence de recours à la VAR. Selon lui, l'action était suffisamment claire pour au moins mériter une vérification. Dans les couloirs du



stade, ses joueurs ont tenu un discours un peu plus explicite. "Partout ailleurs sur le terrain, l'arbitre a sifflé des fautes de ce genre, pendant tout le match. Certains diront que c'est excessif mais s'il le fait ailleurs sur le terrain, je pense qu'il doit le faire aussi dans la surface de réparation. Je pense que c'était injuste", a déploré le défenseur Haji Mnoga. Sur X, le terme « arbitrage maison » a rapidement émergé, repris par de nombreux supporters africains… mais aussi par certains Marocains. Les détracteurs de Walid Regragui n'ont pas manqué l'occasion de relancer le débat, estimant que le Maroc, pays hôte, bénéficierait d'une forme de mansuétude arbitrale depuis le début de cette CAN 2025. Il faut toutefois reconnaître que l'action litigieuse aurait clairement pu être sanctionnée d'un penalty. Le contact est réel, l'intervention tardive, et dans beaucoup d'autres contextes, le point de penalty aurait sans doute été désigné.

UN ARBITRAGE PERMISSIF PLUS QU'ORIENTÉ ?

Pour autant, réduire la prestation arbitrale à un simple favoritisme envers le Maroc serait réducteur. Au cours de la rencontre, plusieurs situations ont également fait grincer des dents côté marocain. Ayoub El Kaabi n'a pas obtenu un penalty lorsqu'il est fait percuter par le gardien adverse dans la surface tanzanienne, tandis qu'Ez Abde a été sévèrement taclé sans que cela ne débouche sur des sanctions majeures. Ces éléments donnent davantage l'impression d'un arbitrage très permissif, presque « à l'anglaise », laissant jouer au maximum, plutôt que d'un arbitrage systématiquement favorable aux Lions de l'Atlas. Une ligne directrice discutable, surtout dans un match à élimination directe, où la moindre décision peut faire basculer une qualification.

MISE À JOUR / LIGUE 1 MOBILIS

Une nouvelle déception pour les Kabyles

La JS Kabylie a une nouvelle fois déçu ses supporters en concédant un match nul à domicile face au nouveau promu, le MB Rouissat (1-1), dans le cadre de la mise à jour de la 12e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis.



Les hommes de Josef Zinnbauer étaient dans l'obligation de l'emporter pour améliorer leur position au classement, mais ce nouveau match sans victoire est une illustration de plus des difficultés rencontrées par la JSK cette saison. Malgré un effectif composé de joueurs talentueux, les Jaune et Vert semblent incapables de concrétiser leurs ambitions sur le terrain, au grand dam de leurs fans. Le match, qui s'est déroulé devant des tribunes désespérément vides, a démarré sur une note timide. La JSK, pourtant à domicile, n'a pas su imposer son jeu face à un MB Rouissat qui n'a pas hésité à jouer sa chance. Les joueurs de Zinnbauer ont livré une première mi-temps particulièrement médiocre, sans rythme et sans réelles occasions franches. À la 38e minute, le match a pris une tournure plus compliquée pour la JSK : Arthur Bada a écopé d'un carton rouge pour cumul de cartons jaunes, laissant son équipe en infériorité numérique. Cette expulsion, survenue à un moment crucial, a encore davantage fragilisé l'équipe locale, déjà en quête de repères.

En seconde période, et malgré un effectif réduit, la JSK espérait pouvoir inverser la tendance. Mais le MB Rouissat, bien organisé, a su profiter de cette infériorité numérique pour prendre l'avantage. À la 61e minute, Zeghad Yacine a ouvert le score pour les visiteurs. Ce but a fait l'effet d'un électrochoc, mais la JSK, bien que déstabilisée, a cherché à réagir. Les joueurs de Zinnbauer ont dominé le jeu en fin de rencontre, mais le manque de finition et la difficulté à percer le bloc défensif du MB Rouissat ont rendu la tâche ardue. Les supporters de la JSK ont dû attendre la 89e minute pour enfin exulter. Bott, qui avait été discret jusqu'alors, a réussi à égaliser pour son équipe. Ce but a permis aux Kabyles de repartir avec un point, mais aucunement de résoudre les nombreux problèmes qui persistent.

JOSEPH ZINNBAUER ; NOUS AVONS FAIT UN TRÈS MAUVAIS MATCH

Après le semi-échec enregistré par la JS Kabylie face au MB Rouissat (1-1), l'entraîneur Joseph Zinnbauer s'est exprimé en conférence de presse pour faire le point sur la situation de son équipe.

Selon lui, "Nous avons fait un très mauvais match et il y a plusieurs points à clarifier avec les joueurs". Il a reconnu que l'équipe traverse une période difficile et complexe : "Nous vivons une situation difficile et complexe de tous les points de vue : technique, administratif, gestion de l'équipe et même avec le public". Zinnbauer a évoqué l'énergie négative qui règne actuellement au sein du groupe : "Je travaille 24 heures sur 24 avec une bonne intention, mais il y a une énergie négative dans l'équipe de tous les côtés". Il a insisté sur le fait qu'il doit protéger ses joueurs tout en demandant à chacun de remplir son rôle : "Je pourrais parler de ce qui se passe à l'intérieur de l'équipe, mais il est de mon devoir de protéger le groupe et chacun doit faire son travail".

L'entraîneur a également souligné la nécessité de trouver des solutions techniques : "Nous devons trouver la solution d'un point de vue technique et je ne peux pas expliquer ce résultat en toute franchise".

Pour lui, l'unité est primordiale : "Nous devons tous nous unir et travailler comme si nous étions sous le même toit pour remettre l'équipe sur la bonne voie". Zinnbauer a rappelé que la confiance des joueurs a parfois été affectée :

"Il y a des gens sur le terrain qui souhaitent voir l'équipe échouer, et parfois les joueurs ont perdu confiance en eux-mêmes". Concernant le rôle du public, il a déclaré : "Je comprends la réaction des supporters car la JS Kabylie est comme leur famille, mais ils doivent se tenir à nos côtés comme ils l'étaient la saison dernière". Il a également noté un changement dans l'ambiance du stade : "L'atmosphère a beaucoup changé dans notre stade et nous ne ressentons plus cette chaleur et cet enthousiasme qu'il y avait la saison passée". Le match à venir contre le CR Belouizdad sera crucial selon lui : "Je suis sûr que le match contre le CR Belouizdad sera le véritable test pour sauver ce qui peut l'être".

Ferhat libère le Mouloudia

LE MC ALGER a arraché une précieuse victoire face au CS Constantine (1-0), mercredi soir, à l'occasion de la mise à jour de la 12e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis. Un succès difficile mais ô combien important, acquis dans les ultimes instants de la rencontre grâce à Zinedine Ferhat. Portés par une forte affluence au stade, les Mouloudéens abordaient cette confrontation avec l'ambition claire de récolter les trois points afin de consolider leur position en tête du classement et de maintenir leurs poursuivants à distance, notamment le CR Belouizdad, de plus en plus menaçant. Mais la mission s'est révélée plus compliquée que prévu pour les hommes de Rhulani Mokwena. Malgré une domination territoriale et plusieurs situations intéressantes, le MCA a cruellement manqué d'efficacité offensive. Imprécision dans le dernier geste, manque de créativité et erreurs techniques ont longtemps freiné les ardeurs offensives des Vert et Rouge.La rencontre a ainsi été marquée par un jeu haché et peu d'occasions franches de part et d'autre. En face, le CS Constantine a livré une prestation défensive solide, bien organisé et discipliné, réduisant les espaces et neutralisant les tentatives adverses. Peu dangereux offensivement, les Constantinois ont néanmoins réussi à contenir le leader durant l'essentiel du match. Alors que le score nul semblait inévitable, Zinedine Ferhat a surgi dans les toutes dernières secondes du temps additionnel (90'+5) pour libérer le Mouloudia. D'une réalisation décisive, l'attaquant Mouloudéens a offert une victoire précieuse à son équipe, faisant exploser de joie les supporters présents. Grâce à ce succès, le MC Alger conforte sa place de leader au classement et compte désormais onze points d'avance sur son poursuivant immédiat, le CR Belouizdad, envoyant ainsi un signal fort dans la course au titre.



QATAR : AL-SAILIYA REMERCIE ADAM OUNAS

L'aventure d'Adam Ounas avec Al Sailiya a officiellement pris fin. Le club qatari a annoncé, via un communiqué, la résiliation du contrat de l'attaquant international algérien, mettant ainsi un terme à une collaboration d'une demi-saison, qui aura suscité autant d'espoirs que de débats. Sur le plan sportif, Adam Ounas n'est jamais réellement parvenu à s'imposer comme un élément incontournable. Malgré son talent reconnu et sa capacité à faire la différence par ses qualités techniques, ses performances sont restées irrégulières, peinant à répondre aux attentes placées en lui. La récente Coupe arabe disputée avec l'équipe d'Algérie A' n'a pas non plus permis à l'ancien joueur de Naples de relancer pleinement sa dynamique. À 28 ans, Adam Ounas se retrouve donc face à un choix déterminant pour la suite de son parcours, libre de s'engage avec le club de son choix. Son talent n'est plus à prouver, mais cette séparation rappelle que la régularité, l'impact sur le terrain et la stabilité restent des éléments essentiels pour rebondir au plus haut niveau. Dans son message, la direction d'Al Sailiya a tenu à remercier Ounas, arrivé d'Al-Sadd en septembre dernier, pour la période passée au sein du club, soulignant son professionnalisme et son implication, ainsi que sa contribution à plusieurs résultats positifs. Le club a notamment salué son comportement en dehors du terrain et son engagement quotidien, dans un contexte parfois délicat pour l'équipe. Une sortie élégante, fidèle aux usages, mais qui ne masque pas totalement une expérience contrastée.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Wilaya de NAAMA
Direction des équipements publics
NIF : 4150 24 00 00 452 05

RÉALISATION D'UN COLLÈGE TYPE 4/200 R À LA CITÉ HR CNE DE SFISSIFA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 62/ 2025

La Direction des Équipements Publics de la Wilaya de NAAMA lance un avis d'Appel d'Offres National Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales pour le projet: ***RÉALISATION D'UN COLLÈGE TYPE 4/200 R À LA CITÉ HR CNE DE SFISSIFA***

LOT N° 02 : REFECTOIRE

LOT N° 03 : 05 LOGEMENTS

LOT N° 06 : POSTE TRANSFORMATEUR + GROUPE ELECTROGENE +ECLAIRAGE EXTERIEUR ET ALIMENTATION DES BLOCS EN ELECTRICITE

-ELIGIBILITE DES CANDIDATS :
Les soumissionnaires doivent satisfaire aux conditions énumérées ci-après :
Pour LOT N° 02 : REFECTOIRE LOT N° 03 : 05 LOGEMENTS

A/ CAS DE SOUMISSION SEUL :

1-Capacité professionnelle : -Certificat de qualification et classification professionnelle catégorie **Trois (03)** ou plus comme activité principale en« **bâtiment** » valable le jour de l'ouverture des plis
2-Capacités Financières : Seules les entreprises ayant réalisé un chiffre d'affaire cumulé des Trois (03) meilleures années des Cinq dernières années d'un montant supérieur ou égal à **30.000.000.00 DA**. justifier par une attestation d'activité C20 ou les **Bilans fiscaux**
3-Capacités Techniques :
– a)-Références professionnelles : Avoir réalisé au moins **01 projet** (il doit s'agir de travaux de même nature aux travaux objet du présent cahier des charges) justifiés par des attestations de bonne exécution délivrées par les maitres d'ouvrages public et signer par les ordonnateurs)

– Pour LOT N° 06 : POSTE TRANSFORMATEUR + GROUPE ELECTROGENE +ECLAIRAGE EXTERIEUR ET ALIMENTATION DES BLOCS EN ELECTRICITE
A/ CAS DE SOUMISSION SEUL :
1-Capacité professionnelle : -Certificat de qualification et classification professionnelle catégorie **Trois (03)** ou plus comme activité principale en« **bâtiment** » valable le jour de l'ouverture des plis avec **code électricité est exigé**
2-Capacités Financières : Seules les entreprises ayant réalisé un chiffre d'affaire cumulé des Trois (03) meilleures années des Cinq dernières années d'un montant supérieur ou égal à **20.000.000.00 DA**. justifier par une attestation d'activité C20 ou les Bilans fiscaux

N.B :
- Si le délai de réalisation est supérieur à 06 Mois pour lot N°02 et lot N°03, une note zéro sera attribuée, Si l'entreprise est qualifiée techniquement et retenue. , ce dernier sera aligné à 06 Mois, faute de quoi son offre sera rejetée
- Si le délai de réalisation est supérieur à 03 Mois pour lot N°06, une note zéro sera attribuée, Si l'entreprise est qualifiée techniquement et retenue, , ce dernier sera aligné à 03 Mois, faute de quoi son offre sera rejetée
-L'entreprise retenue doit respecter l'instruction du premier ministre N° 9249 du 13/06/2023 relative à l'adoption du système de travail à trois équipes tournantes (3X8)
-Les entreprises ayant une mise en demeure un projet en cour de réalisation avec la DEP Naama ou publié ou en cour de publication (transmis à l'ANEP justifié par bon de commande) seront éliminées
- Les cahiers des charges des appels d'offres lancée simultanément pendant un mois, le soumissionnaire retenu pour un projet, devra être écarté pour le projet qui suit, dès qu'il est constaté qu'il s'agit des même moyens (moyens humains et matériel) de réalisation indiqué dans le projet attribuer.
- L'entreprise retenue doit avoir une antenne de son siège social dans la wilaya de Naama après l'installation du chantier .

B/ CAS DE SOUMISSION DANS LE CADRE D'UN GROUPEMENT D'ENTREPRISE :

Le Chef de file (le mandataire) doit satisfaire les conditions minimales d'éligibilité en termes de capacités professionnelles définies ci-dessus, (Certificat de qualification et classification professionnelle catégorie **Trois (03)** ou plus comme activité principale en« bâtiment » valable le jour de l'ouverture des plis) en tant que entreprise seule.
Pour les autres membres :
-Chaque membre doit posséder un certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité activité principale travaux de bâtiment catégorie : Deux(02) et plus

Le service contractant tient compte des capacités du groupement dans sa globalité. A ce titre, les membres du groupement ne sont pas tenus de justifier de l'ensemble des capacités exigées du groupement, dans le cahier des charges

-Les entreprises qui remplissent les conditions d'éligibilité peuvent retirer le cahier des charges auprès de LA DIRECTION D ÉQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE NAAMA, SIS BOULVARD AIN BENKHELIL à Côté de la Daïra de NAAMA -

Tel : 049-59-61-83	Fax : 049-59-63-33	E-mail :depnaama45@gmail.com.

- La durée de préparation des offres est fixée à **DIX (10) jours** à compter de la première publication de l'avis appel d'offre dans les quotidienes nationaux ou le BOMOP ou le portail des Marches publics.
-Les offres devront être déposées avant **12.00** h, le dernier jour correspondant à la durée de préparation des offres; si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal , la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant .
-La durée de validité des offres est fixée à trois(03) mois augmentés de la durée de préparation des offres.
Les plis doivent être adressés à la **DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE NAAMA, SIS BOULVARD AIN BENKHELIL à Côté de la Daïra de NAAMA -**

Les offres doivent comporter un dossier de candidature ,l'offre technique et l'offre financière.
Le dossier de candidature ,l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise ,la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature» , «offre technique» ou« offre financière» ,selon le cas ,ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetées et anonyme , comportant la mention suivante :

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »
(Avis d'Appel d'Offres National Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales N° 62/2025)
Projet : « *RÉALISATION D'UN COLLÈGE TYPE 4/200 R À LA CITÉ HR CNE DE SFISSIFA*»

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.
1) Le dossier de candidature :
- La déclaration de candidature daté et signeé par le soumissionnaire
- La déclaration de probité daté et signeé par le soumissionnaire.
- Les statuts pour les sociétés.
- Délégation de pouvoir habilitant les personnes à engager l'entreprise .
- Document déterminant les capacités de l'entreprise à savoir :
 - **Capacités professionnelles** :

Seules les entreprises possedant un certificat de qualification et classification professionnelle catégoré suivant les conditions d'éligibilite dans le secteur **bâtiment** (Activité principale) en cours de validité sont autorisés à soumissionner.
 - **Capacités Financières** : les bilans des Cinq dernières années doivent etre visés par les services des Impôts ou C20.
 - **Capacités techniques :**

Moyens humains :Les moyens humains justifiés par les diplômes, attestation d'affiliation à la C.N.A.S valide le jour d'ouverture des plis pour l'effectif d'encadrement, mises à jour C.N.A.S.
-Moyens matériels :
-Matériel en toute propriété :matériel roulant justifié par des cartes grises, contrat d'assurance en cour de validité ou contrat de leasing avec une Banque, Pour le matériel **non roulant** il faut présenter un **PV d'huissier de Justice ou expert de l'année en cours.**.
-Réfárences professionnelles : seront justifiées par des attestations de bonnes exécutions délivrées et signées par les maitres d'ouvrages publics.
* Protocole d'accord dans le cas d'un groupement.
2)L'Offre technique :
-La déclaration à souscrire selon le modèle ci-joint renseignée, datée, signée et paraphé par le soumissionnaire.
-Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tous autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public .
- Le planning d'exécution des travaux dater et signer par l'entreprise .
-Le cahier des charges portant la dernière page ,la mention manuscrite «Lu et accepté».
3) L'Offre Financière :
-La lettre de soumission (selon le modèle) dûment renseignée, datée et signée par le soumissionnaire.
-Le Bordereau des prix unitaires (BPU) dûment renseigné, daté et signée par le soumissionnaire.
-Le Détail quantitatif et estimatif (DQE) de l'offre dûment renseigné, daté, signé par le soumissionnaire.
-Un récapitulatif général.

-Les soumissionnaires resteront engagés de leur offres pendant toute la durée de validités des offres .
NB : pour plus de détail voir le cahier des charges : Instruction aux soumissionnaires.
Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu le dernier jour de la durée de prépacation des offres à **14:00h** au siège de la **DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE NAAMA, SIS BOULVARD AIN BENKHELIL à Côté de la Daïra de NAAMA –**

Le Jeune Indépendant **du 07/01/2026 / ANEP 2631000126**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE MOSTAGANEM
DAIRA DE KHEIR-DINE
COMMUN E D4AIN BOUDINAR
NIF APC : 0984 272 89000519

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 03/2025

Le président de l'APC d'Ain Boudinar, wilaya de Mostaganem, lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigencve de capacités minimales pour la réalisation des travaux suivants :

« REALISATION RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC AU NIVEAU COMMUNE AIN-BOUDINAR » séparé en deux (02) lots :

- ***LOT 01 : REALISATION RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC A TRAVERS COMMUNE AIN-BOUDINAR.***
- ***LOT 02 : REALISATION RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC A DAS SI BENHAMOU VERS CHEMIN WILAYA N° 07 SUR 2200 ML***

Le Dossier de cahier des charges est a retiré par le soumissionnaire ou le candidat ou par leur représentant dès la parution du présent avis d'appel d'offres auprès de la page officielle de la commune de Ain-Boudinar.

- Les soumissionnaires doivent respect les conditions d'éligibilité suivant:
- Certificat de qualification et classification en cours de validité **catégorie Trois (III) et plus, activité principale Travaux Publics + Code éclairage .–(4272/347)».**
-Avoir réalisé au moins un projet de réalisation par ses propres moyens, au moins un projet de travaux Public ou Eclairage Public.
- Avoir une moyenne du chiffre d'affaire des 03dernières années dernier (2022-2023-2024)supérieur ou égale à **10.000.000,00** DA

A- Le Dossier De Candidature :
01- La déclaration de candidature signée et paraphé
02- Déclaration de probité à remplir signée et paraphé
03- Le certificat de qualification et classification professionnelle activité principale en **travaux publics Catégorie Trois (III) et plus**
04-Etat de liste des moyens matériels à mettre sur chantier dûment justifiés par des copies de carte grise ou récépissé avec des attestations d'assurances valides à la date d'ouverture des plis.
05- Etat de liste des moyens Humains à mettre a la disposition du chantier dûment justifié par des copies de diplôme avec l'état des mouvements de salariés valide a la date de l'ouverture des plis.
06- Copie du registre de commerce Electronique
07- Le statut de l'entreprise morale dans le cas échéant
08- Copie du numéro d'identification fiscale **(N.I.F)**.
09- Bilan financier des Trois (03) dernières années(2022-2023-2024) visé par les services des impôts territorialement compétent.
10- - Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
11- Extrait de rôle moins de trois mois comportent toutes les Taxes d'impositions
12- Copie des attestations de mise à jour **(CNAS – CASNOS - CACOBATPH)**
13- Référence bancaire ou attestation de solvabilité bancaire récente

B) Offre Technique
01- La déclaration à souscrire dûment renseignée datée et signée
02- Un mémoire technique justificatif
03- Le cahier des charges dûment paraphée portant a la dernière page, la mention manuscrite (Lu et accepté)
04- L'instruction au soumissionnaire dûment paraphée portant a la dernière page, la mention manuscrite **(Lu et accepté)**
C) Offre financière
01- Lettre de soumission dûment renseignée datée et signée
02- Le bordereau des prix unitaires dûment rempli et signé
03- Le détail estimatif et quantitatif dûment rempli et signé

Le dossier de candidature ,l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparés et cachetés, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet D'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature »,«offre technique» ou « offre financière »,selon cas .ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, déposée auprès du bureau de secrétariat général (siège A.P.C) l'enveloppe extérieure doit être adressée à :

« Monsieur le Président de L'A.P.C de Ain-Boudinar»
et ne comportera que la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONALE AVEC EXIGENCE DE CAPACITÈS MINIMALES SOUMISSION A NE PAS OUVRIR Opération N°: 03/2025

COMMUNE DE AIN-BOUDINAR

REALISATION RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC AU NIVEAU COMMUNE AIN-BOUDINAR » séparé en deux (02) lots :

- ***LOT 01 : REALISATION RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC A TRAVERS COMMUNE AIN-BOUDINAR.***
- ***LOT 02 : REALISATION RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC A DAS SI BENHAMOU VERS CHEMIN WILAYA N° 07 SUR 2200 ML***

Les offres devront être déposées au niveau du bureau des marches de la commune d'Ain-Boudinar dans un délai **de 08 jours** à compter de la première parution du présent avis dans la presse langue nationale et langue étranger.

La date et l'heure limite de dépôt des offres et la date et l'heure d'ouverture des plis des offres technique et financière correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres **À 10:00 h** .Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal.la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de **03 mois**.
Le présent avis d'appel d'offres tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis.

Le Jeune Indépendant **du 07/01/2026 / ANEP 2631000136**

République algérienne démocratique et populaire
Wilaya de Tiaret
Daira de Dahmouni
Commune de Ain Bouchakif
NIF APC: 098414039018621

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

Conformément au l'article 65 du alinéa 02 de décret présidentiel N° : 15/247 du : 16/09/2015 relatif à la réglementation des marchés publics et des délégations du Service Public, Le Président de l'assemblé Populaire communale de Tiaret déclare que l'Avis d'Appel d'Offre Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales paru dans les quotidiens Nationaux (اخبار الصباح en date du : 27/11/2025 et **Le Jeune Indépendant** en date du : 27/11/2025) concernant les :

Approvisionnement Des Cantines Scolaire Pour L'année 2026 Durée 150 Jours

Qu'à l'issue du jugement en date du : 18/12/2025, le Marchée est attribué provisoirement --au soumissionnaire ci-après :

Nature d'opération	Soumissionn-aires Retenus/NIF	Montant de la Soumission	Montant de la Soumission Apres la correction	Nt tech	Observat-ion	Délai d'approvision ement
Approvision nement Des Cantines Scolaire Pour L'année 2026 Durée 150 Jours	BEN CHAIB DJALLAL NIF 193140104041117014 00	25.995.420.13 DA	25.995.420.13 DA	65.00	Moins Disant	150 jours

Le Jeune Indépendant du 07/01/2026 / ANEP 2516041207

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BEJAIA
DAÏRA D'IFRI OUZELLAGUEN
COMMUNE D'OUZELLAGUEN

Avis de recrutement

Le Président de l'Assemblée Populaire Communal d'Ouzellaguen organise un concours de recrutement sur titre pour l'accès au grade suivant:

Grade	Nombre de postes	Mode de recrutement	Conditions de participation
Conseiller social de l'administration territoriale	*01*		*Candidats titulaires d'une licence d'enseignement supérieur dans l'une des spécialités suivantes : psychologie, sociologie option démographie, sociologie option sociologie urbaine, sociologie option sociologie rurale, sociologie option communication, sociologie de la famille, démographie ou titre reconnu équivalent.*
Attaché principale de l'administration territoriale	*01*		*Candidats titulaires du diplôme d'études universitaires appliquées ou du technicien supérieur dans l'une des spécialités suivantes: gestion public, droit des affaires, commerce international, droit des relations économiques internationales, marketing, gestion des ressources humaine, psychologie, comptabilité et finance, comptabilité et gestion.*
Attaché de l'administration territoriale	*02*		*Candidats titulaires du baccalauréat ayant accompli avec succès deux (02) années d'enseignements supérieurs dans l'une des spécialités suivantes : Science Juridique et Administrative, financière, économique, commerciale, information communication, gestion section management, sociologie de travail, sociologie section communication et psychologie de travail ou titre reconnu équivalent.*
Secrétaire de direction de l'administration territoriale	*01*		*Candidats titulaires du diplôme de technicien en secrétariat ou d'un titre reconnu équivalent.*
Agent d'administration territorial	*01*		*Candidats titulaires de la 3ème année secondaire complète.*

Dossier à fournir :

- ✓ *Une Demande manuscrite (adresse personnelle et numéro de téléphone)*
- ✓ *Fiche de renseignements dûment remplie par le candidat.*
- ✓ *Une copie de la carte nationale d'identité.*
- ✓ *Justification vis-à-vis du service national*
- ✓ *Une copie du Titre ou diplôme exigé, auquel sera joint le relevé de notes du cursus d'études ou de formation.*
- ✓ *Les attestations de travail justifiant l'expérience professionnel acquise par le candidat dans la spécialité, accompagnées d'une attestation d'affiliation délivrée par l'organisme de sécurité sociale, pour l'expérience acquise dans le secteur privé ; le cas échéant.*

-Observation : Les dossiers de candidatures dûment complétés doivent être adressés par voie postale à Monsieur le Président de l'Assemblée populaire communale d'Ouzellaguen ou à déposer au niveau du bureau du personnel dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date de la parution du présent avis dans la presse écrite.

N.B: Tout dossier incomplet ou parvenu hors délai sera rejeté.

Le Jeune Indépendant du 07/01/2026 / ANEP 2616000360

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE MEDEA
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION
Numéro fiscale : 09.62.160.19.05.09.21

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE L'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMAL N° 07/DSP/2025

Conformément aux dispositions des articles 65 et 72 du décret présidentiel n° 15-247 du 16-09-2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya de Médéa publie les résultats de l'Appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimales n° 07/DSP/2025 paru le 07/08/2025 dans les quotidiens nationaux : AKHBAR EL WATAN en langue arabe et le jeune indépendant en langue étrangère et le prolongation de délais paru le 20/08/2025 dans le quotidien national : AKHBAR EL WATAN en langue arabe et le 19/08/2025 dans le quotidien national le jeune indépendant en langue étrangère La date limite de dépôt des offres est fixée le 25/09/2025, portant : ACQUISITION D'ACCELERATEURS ET ACCESSOIRES DE RADIOTHERAPIE AU PROFIT DU CENTRE ANTI-CANCER DE MEDEA

- Lot 1 : Accélérateurs de Radiothérapie, Lot 2 : Scanner Simulateur, Lot 3 : équipements de Dosimétrie, Lot 4 : équipements d'assurance Qualité, Lot 5 : équipements de Curiethérapie, Lot 6 : équipements Surface Guide Radiation Thérapie (SGRT)

lot	Société retenues	Montant offre en TTC (avant et après correction)		Note (/200) technique et financière	Délais de livraison	Observation
Lot n°1 **Accélérateurs de Radiothérapie**	**SARL RADIO PHARM** n° d'identification fiscale 002531112577349	Avant correction	**2 368 100.000.00 DA**	**189.87**	**100** jours	Meilleur offre qualifier techniquement
		Après correction	**2 368 100.000.00 DA**			
Lot n°2 **Scanner Simulateur**	**SARLGE** n° d'identification fiscale 000816097598343	Avant correction	**122 332 000.00 DA**	**155**	**100** jours	Meilleur offre qualifier techniquement
		Après correction	**122 332 000.00 DA**			
Lot n°3 **Equipements de Dosimétrie**	Aucune offre qualifier					
Lot n°4 **Equipements d'assurance Qualité**	Aucune offre qualifier					
Lot n°5 **Equipements de Curiethérapie**	**SARL RADIO PHARM** n° d'identification fiscale 002531112577349	Avant correction	**231 217 000.00 DA**	**167.05**	**100** jours	Meilleur offre qualifier techniquement
		Après correction	**231 217 000.00 DA**			
Lot n°6 **Equipements Surface Guide Radiation Thérapie**	Aucune offre qualifier					

Tout Soumissionnaire Contestant le Choix Opéré par la commission d'ouverture et d'évaluation des offres, peut introduire un recours dans les 10 jours qui suivent la date de la publication auprès de la commission sectorielle des marchés publics.

Les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres, peuvent se rapprocher des services du Direction de la santé et de la population de la wilaya de Médéa, au plus tard dans un délai de trois (03) jours à compter de la première publication du présent avis.

Le Jeune Indépendant du 07/01/2026 / ANEP 2616000384

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE.

WILAYA DE BEJAIA — DAIRA DE TAZMALT — COMMUNE DE TAZMALT.

Matricule Fiscale : N° 421002000006083010 26.

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE.

Conformément à la loi 23-12 correspondant au 05/08/2023 fixant les règles générales relatives au marchés public et en application des dispositions du décret présidentiel N° 15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Tazmalt, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participés à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 05/2025 du 30/11/2025 paru dans les quotidiens nationaux à savoir :

* « الفجر » en date du 04/12/2025.
* « LE JEUNE INDÉPENDANT» en date du 07/12/2025.

Qu'à l'issue de l'analyse et de l'évaluation des offres techniques et financières, effectuée par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres en date du 23/12/2025 conformément au cahier des charges, le projet de marché intitulé : Réhabilitation de Chemin allant de la RN N° 26 PK 60+900 Vers Hôpital y compris Bretelle quartiers nord sur 1700 ML Commune de Tazmalt, est attribué provisoirement comme suit :

N°	INTITULE DU PROJET	ENTREPRISE	MONTANT DE L'OFFRE EN (DA)	NOTE TECHNIQUE OBTENUE /100	Délai de réalisation	N° NIF
01	Réhabilitation de Chemin allant de la RN N° 26 PK 60+900 Vers Hôpital y compris Bretelle quartiers nord sur 1700 ML Commune de Tazmalt.	SARL Meziane Travaux Routiers Bouzeguene centre Wilaya de Tizi Ouzou.	22 167 320,00	90	60 J	00061500463098434001

Conformément à l'article 56 en application de la loi N°23-12 correspondant au 05/08/2023 fixant les règles générales relatives au marché publics et conformément à l'article 82 en application des dispositions du décret présidentiel N° 15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les soumissionnaires qui contestent ce choix, peuvent introduire un recours auprès de la commission communale des marchés publics dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première publication de cet avis dans la presse.

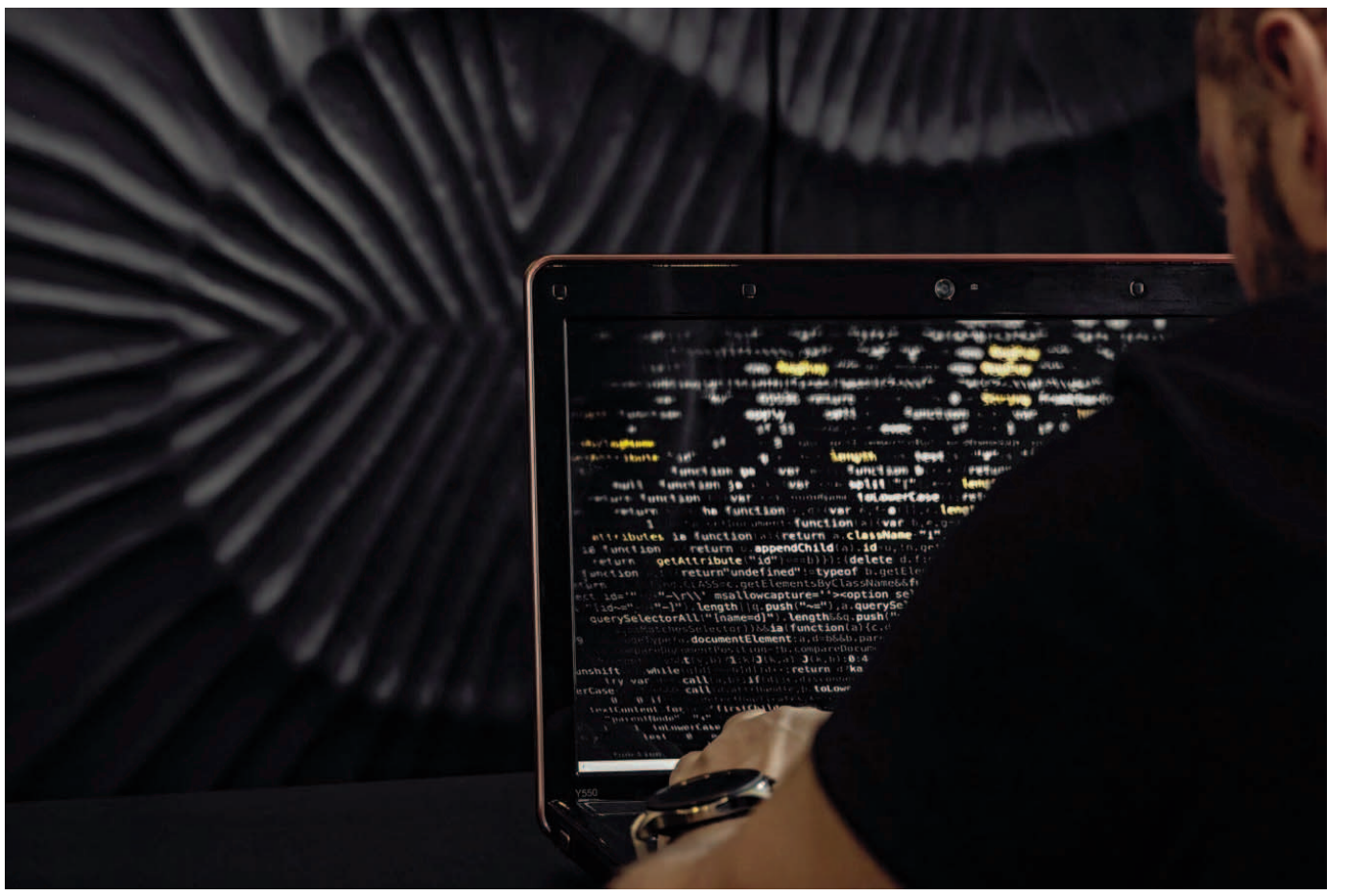
Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Aussi, les soumissionnaires, qui sont intéressés à prendre connaissance des résultats de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, sont tenus de se rapprocher du bureau des marchés de la commune de Tazmalt au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire, et ce, conformément à l'alinéa 4 de l'article 82 du décret cité ci-dessus.

Le Jeune Indépendant du 07/01/2026 / ANEP 2616000444

Une gigantesque base de données pirate contenant des identifiants bancaires, Facebook et Microsoft s'est baladée sur le web

Les piratages ne s'arrêtent jamais. Un nouveau fichier contenant pas moins de 184 millions de points de données a été trouvé, traînant sur le web sans aucune protection ou demande de rançon.



Les piratages d'ampleur sont souvent une affaire de gros sous. Les hackers malveillants qui mettent la main sur des bases de données pleines d'informations personnelles demandent souvent une poignée de dollars ou d'euros pour en libérer l'accès. Mais pas tout le temps, semblerait-il.
une base de données contenant des identifiants bancaires, des emails liés à des services gouvernementaux ou des applications types Facebook étaient accessibles librement par tout un chacun sur le web pendant quelque temps.

Ouvert aux 4 vents

Déniché par l'expert en cybersécurité Jeremiah Fowler, ce fichier de 47 Go et des poussières contenait 184 162 718 identifiants uniques subtilisés partout à travers le monde. C'est loin d'être la fuite le plus importante de tous les temps (ce dernier revient à un fichier totalisant 12 téraoctets de données), mais son manque de protection ou de filiation avec un hacker identifiable interroge.
Ce genre de base de données est habituellement partagé sur des forums spécialisés dans le commerce de données personnelles, pas hébergé en accès libre sur un serveur sans aucune protection. Si Jeremiah Fowler ne donne pas plus d'informations sur la provenance de cette base de données, il explique que, par son caractère ouvert, il est impossible de savoir si « combien de temps ces données ont-elles été exposées au public et si quiconque y a eu accès auparavant ».
Il semblerait que les informations contenues dans le fichier aient été récoltées en utilisant un infostealer. Ce type un peu particulier de ver informatique est spécifiquement pensé pour subtiliser des identifiants de connexion à la barbe des victimes. Il infecte la plupart du temps les machines via des emails de phishing, des logiciels piratés ou autres joyeusetés.

Que faire pour se protéger ?

Sans accès à la base de données, impossible de savoir si des internautes francophones ont vu leurs informations rendues publiques via cette fuite. Vu le volume d'identifiants unique et la diversité de leurs provenances, il n'est cependant pas abusif de penser que c'est le cas. Comme toujours donc, il est prudent de savoir à quoi s'attendre pour ne pas empirer la situation.
Tout d'abord, si vous utilisez le même mot de passe partout, arrêtez.
Ce type de fuite peut donner lieu à des attaques de « credential stuffing » qui consistent à essayer un couple identifiant/mot de passe sur plein de plateformes jusqu'à trouver les bonnes. Avec un seul compte compromis, il peut s'avérer facile de pourrir la vie des victimes. L'idéal est d'utiliser un gestionnaire de mot de passe pour faciliter tout ça. N'oubliez pas non plus d'activer la double authentification partout où cela est possible.
Méfiez-vous également de tout mail qui vous paraîtrait suspect. Plus un pirate a d'informations personnelles, plus il est possible de créer des emails d'arnaque convaincants. Ne cliquez jamais sur un lien contenu dans un mail aux allures officielles (rendez-vous directement sur le site) et n'envoyez jamais d'informations personnelles ou d'argent suite à un contact par mail.

Synology simplifie la vidéosurveillance avec son service cloud « C2 Surveillance »



SYNOLOGY renforce sa position dans le domaine de la vidéosurveillance avec un nouveau service qui permet d'utiliser ses caméras et d'accéder à des capacités avancées de détection sans avoir à déployer de NAS sur site.
Synology étoffe encore un peu plus sa proposition sur le marché de la vidéosurveillance. Le fabricant taïwanais, dont les solutions sont aujourd'hui utilisées sur pas moins de 515 000 sites à travers le monde, avait lancé en 2023 ses propres caméras pour accompagner sa solution Surveillance Station, ainsi que ses systèmes https://fliz.ly/vqeww_wNVR (Network Video Recorder) dédiés. Bien qu'en réalité, « tous les NAS Synology puissent être utilisés en guise de NVR », rappelle Katherine Chiang, Corporate Marketing Manager chez Synology.

Cette année, Synology enrichit son offre avec le lancement de deux nouvelles caméras, les BC800Z et FC600.
La première se positionne dans le prolongement de la caméra « bullet » BC500
La seconde est une caméra circulaire, dotée d'un objectif fisheye capable de filmer à 360°.
Et le Computex est venu apporter une pierre supplémentaire à l'édifice, avec l'annonce de la nouvelle solution de Vidéosurveillance-as-a-Service (VSaaS) : C2 Surveillance.

Un déploiement plug-and-play

Avec cette proposition, Synology cherche à simplifier au maximum le déploiement et la gestion des caméras en adoptant une approche plug-and-play. Ici, aucun équipement additionnel n'est nécessaire.
Il suffit de connecter la caméra souhaitée au service cloud, hébergé en Allemagne, pour l'intégrer immédiatement à la console de gestion, ce qui ne prend que quelques minutes. Lors d'une démo effectuée devant la presse sur le salon, l'opération est même réalisée en moins de deux minutes, depuis un smartphone, pour démontrer la rapidité avec laquelle il est possible de configurer le service.
À partir de là, l'utilisateur peut créer et personnaliser un ou plusieurs écrans de contrôle, en y ajoutant les caméras qu'ils souhaitent via un simple drag-and-drop, définir les droits d'accès aux caméras à différents utilisateurs, ou encore utiliser les capacités de détection basées sur l'intelligence artificielle et paramétrer les événements pour lesquels il souhaite recevoir des alertes. Là encore, nul besoin d'être un expert du domaine ; tout cela se fait en quelques clics.

Une surveillance continue, même en cas de coupure réseau

Pour garantir aux utilisateurs une surveillance ininterrompue, même en cas de coupure réseau, Synology mise sur une approche edge. Les flux vidéo sont enregistrés sur une carte microSD Synology intégrée à la caméra et prévue pour supporter l'arrivée continue des flux vidéo en 24/7. Les vidéos peuvent également être sauvegardées sur C2 Cloud pour ajouter une couche de protection supplémentaire.
Et la surveillance ? Elle reste elle aussi possible localement, même si la caméra est déconnectée d'internet, grâce à une connexion point à point directe entre la caméra et le terminal utilisé pour le monitoring, qu'il s'agisse d'un smartphone ou d'un PC. Là encore, démonstration est faite en direct aux journalistes présents au Computex : Katherine Chiang débranche le câble Ethernet du routeur qui connectait à internet les quatre caméras installées pour l'occasion, et après quelques instants de bascule, montre les images de vidéosurveillance réapparaître sur son téléphone.

La solution idéale pour les installations temporaires ou multisites ?

Avec C2 Surveillance, Synology entend simplifier la mise en place de la vidéosurveillance partout où le déploiement d'un serveur dédié serait une opération trop complexe, chronophage et/ou coûteuse, comme sur les chantiers par exemple.
La capacité à scaler facilement et à centraliser la gestion peut également être intéressante pour les organisations multisites. Plutôt que de devoir déployer et gérer un NVR par site, les entreprises peuvent connecter l'ensemble de leurs caméras à C2 Surveillance et administrer l'ensemble à distance.

OpenAI rechigne à lancer ses agents d'IA, et ce n'est pas pour rien…



OpenAI devrait bientôt lancer ses agents d'intelligence artificielle. Une technologie qu'elle a longuement hésité à déployer. En cause, le danger qu'elle représente, particulièrement en matière de cybersécurité…

Concrètement, un agent d'IA est un programme reposant sur l'IA, capable d'accomplir des tâches de manière autonome et d'interagir de façon intelligente avec les utilisateurs. Il traite des informations, prend des décisions fondées sur des modèles préalablement appris et agit pour atteindre un objectif précis.
Ces dispositifs sont considérés comme la nouvelle révolution de l'IA, et certains géants du secteur comme Anthropic (Claude) ou Microsoft en ont déjà lancé. Pourtant, ils sont loin d'être sans risques.

La menace du prompt injection

Comme les chatbots, les agents d'IA, qui reposent aussi sur de grands modèles de langage, sont sujets au prompt injection. Visant à contourner les règles de sécurité et les filtres mis en place par les développeurs, cette technique consiste à insérer des instructions spécifiques dans les prompts envoyés aux IA afin de modifier leur comportement de manière imprévue.
Les modèles les plus populaires ont déjà été pris pour cible.
Par exemple, un chercheur en cybersécurité a démontré que Copilot de Microsoft pouvait facilement être dupé, l'IA allant jusqu'à révéler les données sensibles d'une organisation.
La menace est décuplée avec les agents d'IA, car ils sont en mesure de réaliser des tâches beaucoup plus complexes que les agents conversationnels, et ont parfois accès aux appareils des utilisateurs.

Dans ce contexte, les dommages potentiels sont bien plus dévastateurs.

OpenAI s'est préparée

L'un des usages les plus mis en avant par l'industrie est la possibilité pour ces systèmes de trouver et acheter un produit en ligne pour un utilisateur. Or, il est possible qu'au cours de ce processus, l'agent « se retrouve par inadvertance sur un site web malveillant qui lui demande d'oublier ses instructions précédentes, de se connecter à votre courrier électronique et de voler les informations de votre carte de crédit », argumente le média spécialisé The Information. Ces menaces ont supposément été prises en compte par OpenAI, qui se prépare à présenter ses premiers agents.
L'entreprise de Sam Altman travaille sur la technologie depuis longtemps, mais a choisi de ne pas la lancer avant de mesurer les risques. D'ailleurs, ses employés se disent étonnés de l'approche d'Anthropic, qui a simplement conseillé aux développeurs de prendre des « précautions pour isoler Claude des données sensibles ».
Reste désormais à voir si les garde-fous mis en place par OpenAI seront nécessaires pour contrer les tentatives d'attaques.

AMD Radeon RX 9070 et 9070 XT : quelques performances gaming en attendant des infos plus complètes

EN TECHNOLOGIE RDNA 4, les Radeon RX 9070 et RX 9070 XT se dévoilent un tout petit peu au travers de quelques fuites intéressantes. Inutile de se voiler la face, AMD a quelque peu déçu lors du CES 2025 de Las Vegas. Oh, l'entreprise américaine a fait des annonces intéressantes, mais du côté des cartes graphiques, c'est Waterloo morne plaine… Nous attendions tous de franches nouveautés à propos des cartes en RDNA 4, et AMD n'a daigné parler que de ses technologies d'embellissement de l'image ou d'amélioration des performances.

AMD étonnamment discrète durant le CES

Malgré les attentes de nombreux fans, il semble qu'AMD ne se soit pas sentie suffisamment « en confiance » pour annoncer de nouvelles Radeon, alors que NVIDIA assurait le spectacle avec ses GeForce RTX série 50. Il est d'ailleurs amusant de noter que plutôt que de parler de cartes graphiques, de GPU et de RDNA 4, AMD a davantage enfoncé le clou sur ses capacités en matière de CPU avec des infos à propos des Ryzen 9 9900X3D et 9950X3D ainsi que des critiques plutôt franches de la politique d'Intel, accusant son concurrent de proposer des « produits horribles » avec Arrow Lake.
Il y a bien eu quelques vagues données publiées par AMD pour situer les performances de la Radeon RX 9070 XT par rapport aux RX 7900 GRE et RX 7900 XT, mais rien qui ne soit vraiment convaincant pour l'utilisateur éclairé… enfin, jusqu'à cette fuite sur les forums Chiphell.

La RX 9070 XT entre les RTX 4070 Ti S et 4080 S ?

Depuis retirée, une page a ainsi été remarquée par nos confrères de VideoCardz. Elle n'a certes pas valeur d'évangile, mais donne les premières valeurs tangibles en prenant l'exemple de deux jeux bien connus.
Ainsi, Cyberpunk 2077 et Black Myth Wukong ont été configurés dans les trois principales définitions d'image afin d'obtenir des mesures de performances plus ou moins comparables aux modèles GeForce actuellement sur le marché. Il serait question d'avoir testé Cyberpunk 2077 en path tracing, une option d'ordinaire fatale aux cartes Radeon, mais la RX 9070 XT soutient la comparaison avec les modèles de NVIDIA de milieu de gamme, notamment la RTX 4070 Ti SUPER. Sur Black Myth Wukong, les résultats semblent encore un peu plus flatteurs pour la Radeon RX 9070 XT, qui damerait cette fois le pion à cette RTX 4070 Ti SUPER pour se rapprocher de la RTX 4080 SUPER. Bien sûr, il faut garder à l'esprit qu'il ne s'agit que de fuites, et les conditions de mesure sont assez floues.

Avec la dernière mise à jour de Gboard, Google entend révolutionner la correction des erreurs de saisie

VOUS ÊTES du genre à revenir dix fois sur une version d'un message ? Gboard pourrait peut-être enfin vous aider à gagner du temps.
Gboard continue d'évoluer pour simplifier la vie de ses utilisateurs et utilisatrices.
Dernière nouveauté : un bouton attendu depuis longtemps : « annuler et rétablir » (undo / redo).
Disponibles dans la version bêta de l'application, il permet de corriger rapidement une erreur ou de restaurer une modification supprimée par inadvertance. Encore en cours de test, cette fonctionnalité devrait bientôt être accessible à toutes et tous.

Une fonctionnalité pour reprendre le contrôle de vos idées

Chez Google, l'idée d'un bouton « Annuler » pour Gboard trottait dans les esprits depuis un moment déjà. Repérée pour la première fois dans le code de l'application en 2023, sans qu'il soit possible de la tester, cette fonctionnalité aura mis près de deux ans à voir le jour.

Au 18ème siècle, une des attractions touristiques à Londres était un hôpital psychiatrique !



LE BETHLEM Royal Hospital est un hôpital psychiatrique fondé en 1247, c'est la première et la plus ancienne institution européenne à se spécialiser dans le traitement des maladies mentales, l'hôpital est encore en activité jusqu'à aujourd'hui.
Une partie de l'histoire de cette institution prodigieuse a été très étrange, en effet, dans les années 1700, l'hôpital a été considéré comme une attraction touristique. Les touristes y allaient pour se divertir en regardant des fous.
Ce lieu était si populaire touristiquement qu'il a fait partie du circuit touristique de Londres, avec la Tour de Londres, le Zoo et le pont de Londres.

50 enfants hospitalisés à cause d'un film de Disney !



A LA SUITE du célèbre film de Disney «La princesse et la grenouille», sorti en 2009, 50 enfants, dont la plupart sont des filles âgées de moins de dix ans, ont essayé d'imiter le personnage principal du film « Tiana » qui a embrassé une grenouille et a obtenu un prince suite à ce baiser.
Ces enfants n'ont pas eu une reconstitution assez fidèle à l'histoire en embrassant des grenouilles puisqu'ils ont été touchés par la salmonelle qui provoque des maladies telles que la fièvre typhoïde, la fièvre paratyphoïde et la toxi-infection alimentaire. Une autre leçon a été tirée du film : embrasser des grenouilles peut conduire à une intoxication à la salmonelle et à l'hospitalisation, mais pas au prince charmant

Une émission de cuisine mexicaine est diffusée de 1960 jusqu'à aujourd'hui, quotidiennement !



Hasta La Cocina détient le record de la plus longue émission de cuisine jamais diffusée à la télévision, en effet, Hasta La Cocina est diffusée tous les jours sur la chaîne 4 du Mexique depuis le 1er décembre 1960 jusqu'à aujourd'hui.

LE SAVIEZ VOUS

"Tartare de dinosaure" et hologrammes: un "chef IA" fait polémique à Dubaï



Un restaurant qui se prévaut d'être piloté par le premier "chef IA" au monde vient d'ouvrir ses portes dans le riche émirat de Dubaï, suscitant curiosité et scepticisme quant à la capacité de la technologie à rivaliser, en cuisine, avec la créativité humaine.



Situé au pied des gratte-ciels rutilants du centre-ville, le Woohoo reçoit les clients dans un décor aux allures de science fiction: de l'entrée, où ils sont accueillis par un écran holographique du "chef IA" - baptisé Aiman et représenté comme un homme blond portant des lunettes technologiques masquant les yeux - jusqu'à la salle illuminée par des hologrammes et des projections futuristes.
Le tout est contrôlé par l'intelligence artificielle grâce à une grande machine cylindrique, présentée par l'établissement comme un superordinateur, trônant au milieu de la pièce.
La star du show, le "chef Aiman" est un modèle d'IA spécialisé, développé par une compagnie émiratie. Il ne cuisine pas, mais conçoit les plats, entrainé sur des milliers de recettes et des décennies de recherches en arts culinaires et en gastronomie moléculaire, selon l'établissement.

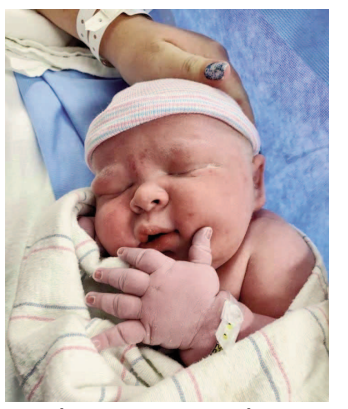
"TARTARE DE DINOSAURE"

"L'IA créera peut-être un jour de meilleurs plats que les humains", estime le cofondateur du Woohoo, le turc Ahmet Oytun Cakir. Si la carte propose essentiellement des plats inspirés de la cuisine internationale fusion, le "chef IA" se démarque avec certains plats signatures, comme celui baptisé "tartare de dinosaure", censé offrir le goût de l'animal disparu en se basant sur l'étude de son ADN.
Cette entrée à la recette tenue secrète - et qui, en bouche, ressemble à une combinaison de viandes crues - est proposée à 215 dirhams (environ 50 euros) dans une assiette pulsante, donnant l'impression qu'elle respire.
"C'était une vraie surprise. C'était absolument délicieux", confie l'un des clients, Efe Urgunlu. Aux fourneaux, des cuisiniers en chair et en os réalisent les recettes et peuvent les rectifier si nécessaire. "Si je goûte un plat et qu'il est trop épicé, je retourne en discuter avec le +chef Aiman+. Après l'échange, on finit par trouver le bon équilibre" explique le chef exécutif Serhat Karanfil.

"NI SENTIMENTS NI SOUVENIRS"

Si le cofondateur du Woohoo rêve de faire de son "chef IA" le "prochain Gordon Ramsay", du nom du célèbre chef britannique, une utilisation aussi poussée de l'intelligence artificielle dans la cuisine est loin de faire l'unanimité dans l'industrie.
"Un chef IA, ça n'existe pas", tranche le chef syrien Mohamad Orfali, dont le restaurant à Dubaï, Orfali Bros, a décroché l'année dernière une étoile au célèbre guide Michelin. "Je n'y crois pas", dit-il à l'AFP en soulignant l'importance en cuisine du "nafas", un terme arabe qui désigne la capacité très personnelle d'un cuisinier à créer des plats empreints d'âme et d'émotions. "L'intelligence artificielle n'a ni sentiments ni souvenirs (...) Elle ne peut pas insuffler cette énergie dans les plats", affirme ce professionnel, qui reconnait avoir lui même recours à l'IA mais pour accomplir des recherches ou des tâches administratives.
"Nous l'utilisons comme un assistant de cuisine, mais au final, ce n'est pas elle qui cuisine", insiste-t-il. Pour autant, le concept séduit une clientèle habituée aux extravagances de Dubaï, mégalopole ultra-connectée et à l'affût des dernières tendances.
"Tout le monde soutient ce genre d'idées ici à Dubaï", assure Ahmet Oytun Cakir. Le restaurant a rapidement fait le tour des réseaux sociaux, avec un compte Instagram dédié au "chef IA", où apparait son avatar pour partager astuces et recettes.
Une médiatisation qui a poussé Dio, une cliente qui a préféré ne pas donner son nom, à tenter l'expérience.
"Le concept est tellement créatif que je me suis dit qu'il fallait que je l'essaye (...) Les plats étaient extraordinaires", dit-elle.

États-Unis : Une femme donne naissance à un bébé de près de... 6 kg



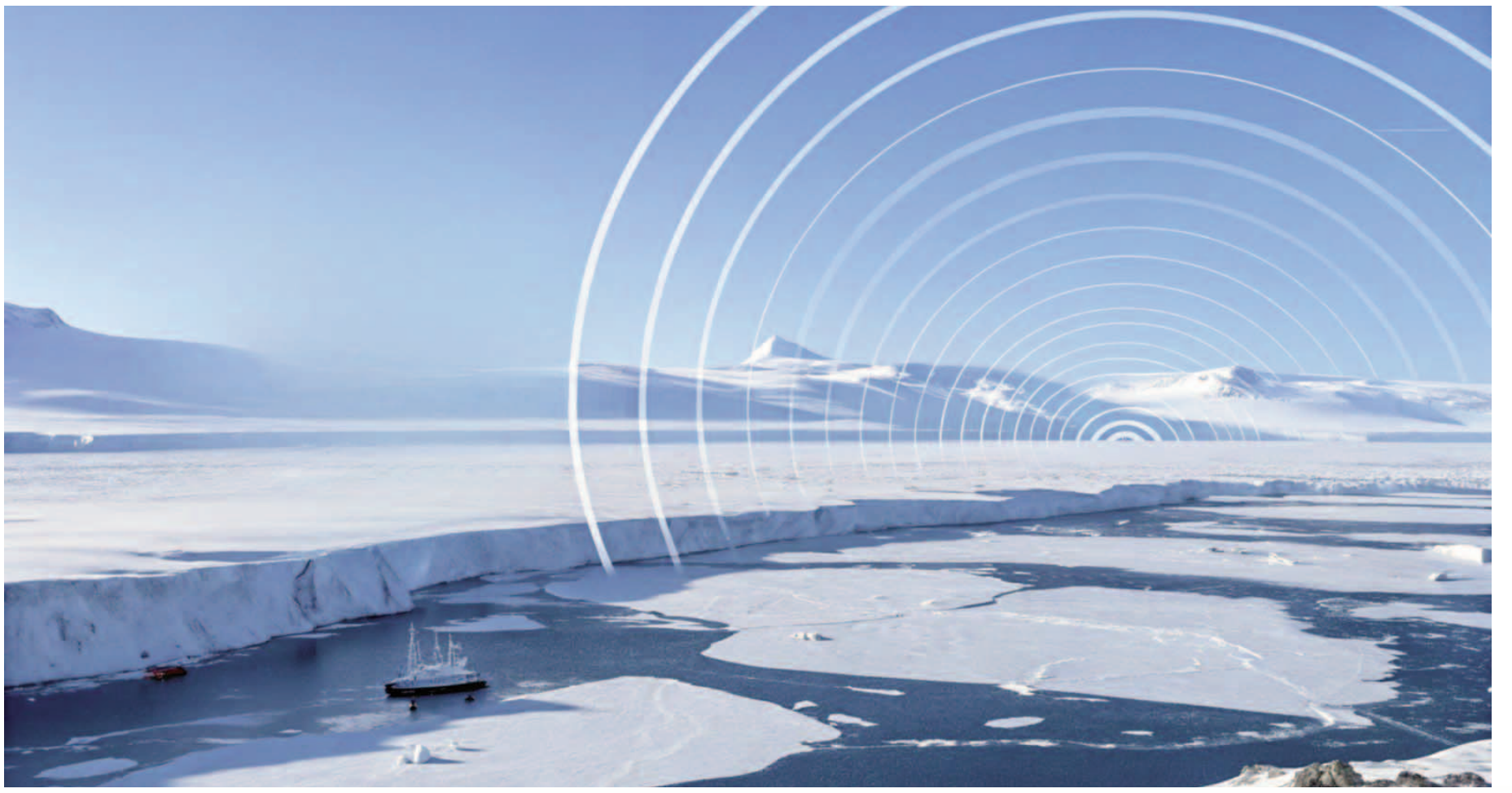
IMPRESSIONNANT • Un bébé de près de 5,8 kg est né peu avant Noël aux États-Unis, un poids hors norme en accord avec le prénom Canyon choisi par sa mère bien avant sa naissance
Markie Smith, une mère de famille américaine de 35 ans, a donné naissance à un bébé au poids exceptionnel. Le 18 décembre, lors d'une césarienne pratiquée dans un hôpital d'Arlington (Texas), le personnel soignant a sorti du ventre de sa mère un nouveau-né pesant 5,740 kg, rapporte Today. De quoi provoquer la stupéfaction générale dans le bloc opératoire, tant ce poids dépasse la moyenne habituellement rencontrée, comprise entre 2,7 et 4 kg.
Déjà mère de deux enfants, Markie avait envisagé depuis longtemps le prénom de son nouveau bébé : Canyon. Un nom prédestiné. Compte tenu de son envergure, l'entourage familial s'est même amusé à lui donner des surnoms comme « Grand Canyon ». Mais au moment de la naissance, c'est davantage au bibendum Michelin que le bébé a fait penser, en raison des nombreux plis sur son visage et son corps.

Les deux premiers enfants dans la moyenne haute

Ce poids exceptionnel s'explique en partie par le diabète gestationnel dont a souffert la mère durant ses trois grossesses, une condition médicale connue pour entraîner la naissance de bébés plus gros que la moyenne, appelée macrosomie. Cependant, ses deux premiers enfants restaient dans la moyenne haute pesant chacun 3,85 kg. Rien de comparable à Canyon. Ce prénom, Canyon, s'inscrit dans une tradition familiale tournée vers la thématique de la nature.
Markie, qui travaille dans le domaine animalier, a choisi les prénoms de Meadow (Prairie) et Forest (Forêt) pour ses deux premiers enfants. Après une semaine en néonatalogie pour apprendre à respirer de façon autonome, Canyon est rentré chez lui la veille de Noël. Sa mère le décrit comme un bébé particulièrement calme et « heureux ».

En Antarctique, le signal d'une particule inconnue surgissant depuis la glace intrigue les chercheurs

À 40 kilomètres au-dessus de l'Antarctique, le détecteur ANITA a capté des signaux radio venus non pas de l'atmosphère, mais bien... des profondeurs de la glace. Un mystère qui intrigue les scientifiques et pourrait bien bousculer les lois connues de la physique.



Pour percer les secrets les mieux gardés de l'Univers, les scientifiques scrutent le ciel à la recherche de rayons cosmiques, ces particules invisibles venues du fin fond de l'espace. C'est l'ambition portée par l'expérience ANITA (Antarctic Impulsive Transient Antenna) : un détecteur volant à haute altitude au-dessus de l'Antarctique. Grâce à ce dispositif, les chercheurs auraient enregistré des impulsions radio surgissant du sol.

Cela suggère que ces particules ont traversé la Terre de part en part avant de remonter à la surface de l'Antarctique.

Selon les modèles actuels, même les neutrinos, qui n'interagissent que très peu avec la matière, ne devraient pas pouvoir traverser une telle épaisseur sans être absorbés. Cette anomalie laisse penser à l'existence de particules inconnues ou à des phénomènes physiques encore non compris.

La piste des neutrinos écartée

Comme l'explique Interesting Engineering, l'expérience ANITA utilise des antennes radio montées sur des ballons, volant à environ 40 kilomètres au-dessus de la surface antarctique. Au départ, les chercheurs s'attendaient à capter des neutrinos : les particules subatomiques les plus insaisissables de l'Univers.

Pour les scientifiques, les neutrinos sont considérés comme des messagers cosmiques. Ce sont des particules qui voyagent à travers l'univers et transportent des informations précieuses sur des phénomènes astrophysiques lointains, comme les explosions d'étoiles ou les sursauts gamma. En les détectant, les scientifiques peuvent mieux comprendre ces événements extrêmes.

Les neutrinos sont quasiment sans masse et sans charge, si bien qu'ils traversent tout. C'est pourquoi ils sont si difficiles à percevoir. Cependant, même les neutrinos ont une très faible probabilité de traverser la Terre d'un bout à l'autre sans être détectés. Or, le signal détecté par ANITA arrivait d'un angle très incliné, jusqu'à 30 degrés sous l'horizon. S'il s'agissait d'un neutrino, il aurait dû traverser des milliers de kilomètres de matière solide sans être absorbé ni dévié. Le signal radio capté par ANITA semblait donc émaner de particules d'une nature complètement différente.

Des signaux encore inexpliqués

Déroutés par cette découverte, les chercheurs ont comparé les données d'ANITA avec celles de deux autres grands détecteurs de neutrinos : le IceCube en Antarctique et l'Observatoire Pierre Auger en Argentine. Et les résultats se sont révélés sans appel : aucune expérience n'a enregistré de choses semblables. Malgré des simulations poussées pour éliminer le bruit de fond et les signatures connues, les signaux détectés par ANITA restent inexpliqués.

"Ce manque de données concordantes exclut les sources de particules connues les plus probables et suggère que quelque chose de nouveau pourrait être en jeu", souligne Stephanie Wissel, physicienne à Penn State.

Pour résoudre ce mystère, Stephanie Wissel et son équipe développent un détecteur plus sensible appelé PUEO, capable d'identifier l'origine de ces émissions. "Un phénomène de propagation radio près de la glace et de l'horizon, que je ne comprends pas encore, pourrait être en cause", ajoute-t-elle, espérant que les prochains vols apporteront enfin des réponses.

Des scientifiques localisent enfin la matière ordinaire cachée dans les entrailles de l'Univers

DES CHERCHEURS viennent de localiser la majeure partie de la matière ordinaire de l'univers, longtemps restée invisible. Dissimulée dans l'espace intergalactique, elle a été révélée grâce à l'analyse de mystérieux sursauts radio venus du fond du cosmos.

Tout ce qui nous entoure, ce que nous percevons comme de la matière, ne représente en réalité qu'une infime partie du cosmos. Cette matière dite "ordinaire" ou "baryonique", constitue 5 % de l'Univers. Ensuite, les scientifiques considèrent que 27 % du cosmos est constitué de matière noire, une forme invisible qui n'émet ni n'absorbe de lumière. Le reste serait composé à 68 % d'énergie noire, une force encore bien mystérieuse qui semble accélérer l'expansion de l'Univers.

Mais dans les 5 % de matière ordinaire, c'est-à-dire tout ce qui est composé d'atomes (étoiles, planètes et nous), il existe une partie "manquante", que les scientifiques ont toujours eu du mal à localiser. Une nouvelle étude, publiée dans la revue Nature Astronomy, aurait permis de localiser cette matière "manquante". Elle serait en réalité bien cachée dans les entrailles de l'Univers.

À la recherche de la matière ordinaire cachée

D'après les scientifiques, cette part de la matière ordinaire se trouverait sous forme de gaz chaud, très diffus, situé entre les galaxies, dans ce qu'on appelle le milieu intergalactique. Si cette matière est longtemps restée indétectable, c'est surtout pour des raisons techniques. Cela fait plusieurs décennies que les scientifiques savent qu'une grande partie de la matière ordinaire manque à l'appel. Ils ont alors tenté de la trouver à l'aide de techniques comme l'émission de rayons X ou en observant les rayonnements ultraviolets de quasars lointains. Mais aucune d'entre elles n'avait été fructueuse, tant cette matière se trouvait dans un état difficile à percevoir. Pour repérer où se cachait cette part cachée de la matière ordinaire, les astronomes du Center for Astrophysics | Harvard & Smithsonian, ont utilisé les sursauts radio rapides (FRB). Les FRB sont de brefs signaux intenses provenant de galaxies lointaines. Récemment, des scientifiques ont découvert qu'ils pouvaient servir à mesurer la matière baryonique de l'Univers.

Les chercheurs ont alors analysé 60 FRB dont les distances variaient entre 11,74 millions et 9,1 milliards d'années-lumière. En traversant l'Univers, les FRB sont ralentis lorsqu'ils passent à travers des nuages de gaz.

En mesurant ce ralentissement, les astronomes peuvent calculer la quantité de matière rencontrée sur le trajet et ainsi localiser où se trouve cette matière cachée entre les galaxies.

Notre monde : un grain de sable dans l'Univers

C'est ainsi qu'en retraçant le chemin des FRB, les chercheurs ont constaté que 76 % de la matière baryonique se trouve dans le milieu intergalactique, 15 % dans les halos galactiques et une petite fraction dans les étoiles ou dans le gaz froid des galaxies.

Cela signifie que ce qui nous entoure, ce que nous connaissons, ne représente que 9 % de l'ensemble de la matière ordinaire que l'Univers abrite.

Autrement dit, notre monde n'est rien à l'échelle de la matière.

Autre avancée majeure, cette découverte permet de comprendre de quoi est composé le milieu intergalactique. "Nous commençons à voir la structure et la composition de l'Univers sous un tout nouveau jour, grâce aux FRB. Ces éclairs brefs nous permettent de suivre la matière invisible qui remplit les vastes espaces entre les galaxies", affirme Vikram Ravi, co-auteur de l'étude.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

- Annaba
 3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
 Mob. :
 (0662) 18.41.81
 Fax :
 (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
 6, rue Capitaine Si Abdallah
 15 000
 Tizi Ouzou
 Tél. :
 (026) 22.95.62
 Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
 Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
 Constantine
 Tél-Fax :
 (031) 66.32.64
- Bejaïa
 Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
 Bureau N°10
 N° Tél :
 034-12-66-21
 Email : ljibejaia@yahoo.fr
- TipasaB.P. 66-A
 42 000 Tipasa
 Tél. :
 (024) 43.60.26

© 1990-2026

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Zinc et cheveux : comment ce minéral peut transformer votre chevelure

Le zinc est un oligo-élément connu pour ses effets bénéfiques sur la chevelure : lutte contre l'affinement, la perte et le vieillissement prématuré des cheveux. Il joue un rôle essentiel dans la synthèse de la kératine, une protéine centrale dans la constitution des cheveux. La carence en zinc est effectivement très souvent impliquée dans ces différents troubles. Bien qu'une alimentation équilibrée soit normalement suffisante pour couvrir les besoins en zinc, dans certaines situations, la prise de compléments alimentaires à base de zinc est nécessaire.



LE ZINC UN OLIGO-ÉLÉMENT ESSENTIEL

Le zinc appartient aux oligo-éléments essentiels au bon fonctionnement de notre organisme. Il est naturellement présent en infime quantité dans l'organisme, essentiellement au niveau des muscles.
Il est impliqué dans des centaines de réactions métaboliques comprenant le métabolisme de la vitamine A, des acides gras, des glucides et dans la synthèse de protéines. Le zinc est impliqué dans la synthèse de collagène et de kératine pour apporter de la force et de la vitalité aux cheveux. Cependant, le zinc n'est pas produit par l'organisme, il doit donc impérativement être apporté par l'alimentation.
Les apports en zinc recommandés sont de 10mg par jour pour une femme et de 12mg par jour pour un homme. Les besoins sont plus importants chez la femme enceinte : entre 15 et 20mg quotidiennement.

PARMI LES PROPRIÉTÉS LES PLUS CONNUS DU ZINC, ON PEUT CITER :

Un système immunitaire renforcé ;
Une meilleure cicatrisation ;
Le renforcement du système osseux ;
Le bon fonctionnement et le développement du système nerveux ;
Une protection contre les maladies cardiovasculaires et les maladies dégénératives ;
L'amélioration de la vitalité de la peau et des phanères ;
Un métabolisme de l'insuline amélioré ;
Une augmentation du nombre de spermatozoïdes.
Une carence en zinc peut occasionner une perte conséquente de cheveux, les rendre plus cassants, plus fins et plus fragiles face aux agressions extérieures. Elle représente la cause la plus fréquente d'alopécie. Certains régimes, notamment le régime végétarien, expose plus à un risque de carence en zinc. Environ 10% de la population est concernée par ce déficit qui se manifeste par : une chute des cheveux, de la fatigue, des troubles cutanés (acné, eczéma), une cicatrisation ralentie, une baisse de la fertilité masculine, des troubles de la vision, du goût et de l'odorat, des infections plus fréquentes.

LES BIENFAITS DU ZINC POUR LES CHEVEUX

Les effets bénéfiques du zinc sur la peau et les cheveux ne sont plus un mystère pour personne. Il est, en effet, l'un des constituants de la kératine, une protéine incontournable pour la bonne santé des cheveux. Cette dernière compose près de 95% de la fibre capillaire.

À SAVOIR !

a kératine est également composée de vitamine B, de cuivre, de fer et de divers acides aminés dont la méthionine, la cystine et la lysine.
Un apport en zinc est recommandé pour stopper la chute des cheveux, stimuler leur croissance et renforcer la fibre capillaire. Le zinc est aussi connu pour ralentir l'apparition de cheveux blancs.

A NOTER !

En dehors des cheveux, le zinc stimule les défenses immunitaires et améliore l'acné.
Où trouver du zinc ?
Une alimentation équilibrée et variée permet normalement de couvrir les besoins journaliers en zinc.

À SAVOIR !

Le zinc trouvé dans les aliments d'origine animale comme la viande, les produits laitiers ou les œufs est beaucoup mieux assimilé par l'organisme que celui d'origine végétale apporté par les céréales et légumineuses par exemple.
Les aliments les plus concentrés en zinc sont : Les viandes et abats ;
Les fruits de mer et les crustacés, particulièrement le crabe, les huîtres et les langoustes ;
Les noix et les oléagineux à savoir les cacahuètes, les noix de cajou, les pistaches, les noix de pécan, les graines de sésames, les amandes, etc. ;
Les produits laitiers ;
Les légumineuses et céréales complètes ;
Le cacao.
En cas de régimes particuliers (végétarien, végétalien), de certaines pathologies (alcoolisme, diabète) ou de grossesse, une supplémentation peut s'avérer nécessaire. Le zinc existe sous forme de gélule ou de comprimés. Il est possible de s'en procurer de diverses façons : pharmacie, parapharmacie, grande surface et internet.

À SAVOIR !

Pris à jeun, le zinc est mieux absorbé par l'organisme.
Enfin, il est possible de limiter les pertes en zinc avec une bonne hygiène de vie, un temps de sommeil suffisant et une meilleure gestion du stress. A noter que la prise d'excitants comme le café, le thé ou le tabac épuisent les réserves en zinc de l'organisme, il est donc préférable de les limiter.

ET LES AUTRES NUTRIMENTS ET REMÈDES ?

Avec le zinc, d'autres nutriments peuvent être associés pour avoir naturellement une belle chevelure.
En effet, comme vu précédemment la kératine qui compose les cheveux est elle-même composée de vitamine B, particulièrement la B6 et la B8, d'acides aminés (cystite, méthionine) et de fer. Ces éléments peuvent être trouvés dans l'alimentation ou apportés par des compléments alimentaires.
La levure de bière qui est riche en vitamines B est un complément alimentaire intéressant pour les personnes végétariennes ou végétaliennes. Cet aliment existe également sous forme de poudre à intégrer directement aux préparations alimentaires.
La spiruline est un autre super aliment avec une forte teneur en protéines et en fer.
Les compléments alimentaires à base de souffre sont riches en méthionine et cystine, deux acides aminés intervenant dans la composition de la kératine. Ils sont indiqués pour fortifier la chevelure et les ongles.
L'huile essentielle de Bay de Saint Thomas a des vertus antichute de cheveux. Elle peut être directement intégrée au shampoing ou à l'après shampoing à raison de 2 à 3 gouttes par dose pendant 2 à 3 semaines.
L'ortie est riche, entre autres, en vitamines C, E et B, en fer, en magnésium et en acides aminés. Ces vertus sont nombreuses, tant sur la peau que les cheveux. Pour stimuler le cuir chevelu, une lotion peut être réalisée très simplement en mélangeant 4 cuillères à soupe de feuilles d'ortie fraichement cueillies et pilées au mortier à 1L d'eau bouillante. Après avoir laissé infuser une dizaine de minutes, il suffit de filtrer le mélange. Cette lotion est à frictionner 2 fois par semaine sur le cuir chevelu. L'ortie peut également être utilisé en infusion. En buvant 3 à 4 tasses par jour, les cheveux seront plus brillants. Pour les moins aguerris, l'ortie se trouve très facilement en parapharmacie ou en grande surface sous forme de gélules en cure de 1 mois. Enfin, les massages du cuir chevelu ne doivent pas être négliger. Bien connus des coiffeurs, ils permettent de stimuler la microcirculation du cuir chevelu favorisant ainsi l'apport en nutriment au niveau de la racine des cheveux.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITATDE L'URBANISME
ET DE LA VILLE ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
WILAYA DE MASCARA

N° 3008

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
D'UN MARCHE
(Numéro d'identification Fiscale : 186290101477122)

Conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction des Équipements Publics de la Wilaya de Mascara sis à la Zhun 12 Mascara, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participés au 2ème Avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimales après infructuosité **N° 25 / 2025**, portant : **Aménagement et réhabilitation des établissements du cycle moyen (y compris Chauffage –climatisation) de la wilaya de Mascara répartie comme suit :**

Lot 03 : Travaux d'Aménagement et réhabilitation du CEM MEDDAH El Hachemi Commune de Fraguig Daïra de Mohammadia.

Paru dans la quotidienne nationale « **Le Jeune Indépendant** » et « **الجزائر الجديدة** » **le 30/11/2025**

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres en date du 18/12/2025, le marché à été attribué provisoirement au soumissionnaire ci-après désigné et ce conformément aux détails suivants :

Attributaire	Note Technique	Montant de l'offre (DA)	Montant de l'offre Corrigé(DA)	Délai	Critère de choi
BENDJABEUR Mustapha NIF :182310108688217	32,00	4 061 648,50 DA	4 026 960,00 DA	02Mois	Moins disant

Les autres soumissionnaires sont invités s'ils le souhaitent à se rapprocher des services de la Direction des Équipements Publics dans un délai de trois (03) jours de la date de l'affichage du présent avis pour prendre connaissance des résultats détaillés de leurs offres techniques.

-Le soumissionnaire qui conteste l'attribution provisoire du présent contrat peut introduire un recours auprès de la commission des Marchés compétente.

-Le recours est introduit dans les Dix (10) jours à compter de l'affichage du présent avis d'attribution.

-Si le dixième jour coïncide avec un jour férie ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire le recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Le Jeune Indépendant **du 07/01/2026 / ANEP 2631000130**



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN
DIRECTION DE L'URBANISME ET DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION
DE LA WILAYA DE TAMANRASSET
ADRESSE / B.P 237 CITE ADMINISTRATIF, TAMANRASSET
NIF : 099011019011537

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément à l'article 46 et 56 de loi N 23/12 du 05/08/2023 et l'article 65 et 82 du décret N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, Il est porté a l'ensemble des soumissionnaires ayant participés a l'avis d'd'offre national ouvert avec exigences des capacités minimale N° **14/2025** pour :

Réalisation Travaux des Voiries et d'Aménagement Extérieur et d'éclairage public
À la route adjacente à la vallée, quartier d'Ankouf + Sorro l'malemine – Adrian

Qu'a l'issu du jugement des offres, les Travaux sont attribués provisoirement a' savoir :

pli	Entreprise retenue	NIF	Note technique	Montant de l'offre DA/TTC	Montant corrigé DA/TTC	Délai	Observations
01	HAMMOUDI ABDERRAHMANE	105.587.800.001.177	74,00	86.400.305,15	86.400.305,15	06 mois	Le seul soumissionnaire et techniquement qualifié

Les soumissionnaires intéressés sont invités de se rapprocher des services de la direction, au plus tard trois (03) jours a compter du premier jour de la publication de la présente attribution provisoire de marché dans la presse nationale pour prendre connaissance des résultats détailles de l'évaluation de leurs offre techniques et financières.

Tout soumissionnaires qui conteste cette attribution peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la wilaya dans un délai de dix (10) jours a compter de la première parution du présent avis sur la presse et / ou le B.O.M.O.P

Le Jeune Indépendant **du 07/01/2026 / ANEP 2616000443**

AVIS D'ANNULATION D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Optimum Telecom Algérie SPA informe le soumissionnaire FIL TRANS ayant participé à **l'appel d'offres National N°17/2025/OTA/INDIR portant objet: «Sélection d'un commissionnaire en douanes»**, paru dans les quotidiens (El massaa & L'expression) de l'annulation de l'attribution provisoire.

Optimum Telecom Algérie s.p.a
Siège social : Route de wilaya, Lot n°37/4, Dar El Beida - Capital social : 164 002000000,00 DZD
www.djezzy.dz

DJEZZY جازي

Le Jeune Indépendant **du 07/01/2026 / ANEP 2616000339**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE M'SILA
WILAYA DILIGUEE DE BOUSAADA
DAIRA DE BENSROUR
COMMUNE DE BENSROUR
N.I.F n° :098428245036714.

MISE EN DEMEURE №:01

Le président de l'assemblé populaire communal de la commune de Ben srour siège: (cite administratif) MET EN DEMEURE : **BEZAIOU ADEL** ENTREPRISE DES TRAVEAUX PUBLICS ET BATIMENT ET HYDROLIQUE FAISANT DOMICILE A **CITE 20 LOGEMENTS BATIMENT C LOCAL №:12 COMMUNE DE BOUSAADA TITULAIRE DU MARCHE №:03/2025 DU 20 AOUT 2025 ET ORDRE DE SERVICE DU:25 AOUT 2025 RELATIF A** réaliser les projets suivants :
Lot № 01/ AMENAGEMENT ET ASPHALTE LA RUE DE L'ECOLE DE ZERRIT SAAD L'HOPITAL
Lot № 02/ AMENAGEMENT ET ASPHALTE A LA CITE DE EL ATLAS
Lot № 03/ AMENAGEMENT ET ASPHALTE LA RUE DE BEN CHERIET TAHAR BEN LAGHA
AFIN DE REMEDIER AU RETARD DANS L'ACHEVEMENT DES PROJETS ET ACCELERER LE RYTHME D'ACHEVEMENT DES QUE POSSIBLE . ET EN CAS DE NON-REPONSE A CES EXCUSES NOUS DEVRONS PRENDRE LES MESURES LEGALES NECESSAIRES

Le Jeune Indépendant **du 07/01/2026 / ANEP 2616000490**





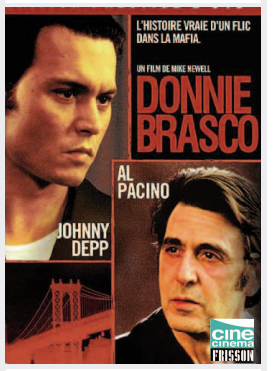








JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 Série policière - Etats-Unis 2024 — TF1
Elsbeth

21h00 Série policière France - 2025 — France 2
Il était deux fois

21h00 Etre une femme dans les années 60 : — M6
la grande expérience

21h00 Société - L'arnaqueur de Paris: — CANAL+
Mensonges et gastronomie

20h50 Magazine de société — W9
France - 2026
Enquêtes criminelles

20h55 Film policier — CINE+ FRISSON
Etats-Unis - 1997
Donnie Brasco

21h05 Film d'action — 6ter
Etats-Unis - 1996
Rock

21h00 Cinéma France - 2025 — CINE+ PREMIER
Le Grand Déplacement

21h50 Sport — CANAL+ SPORT
Football : Premier League

21h00 Film fantastique - Etats-Unis 2024 — CINE+ CINEMA
Life of Chuck

20h50 Film fantastique — CANAL+ family
Etats-Unis - 2008
Coeur d'encre

21h25 Société — TMC
France
Les docs de Maïa Mazaurette

21h00 la chaine ACTION



Thriller (Etats-Unis - 2007)

Shooter, tireur d'élite

Bob Lee Swagger (Mark Wahlberg), un tireur d'élite renommé, vit reclus dans un chalet isolé des montagnes, cherchant à fuir un passé marqué par la trahison et la douleur. Un jour, il est approché par le colonel Isaac Johnson (Danny Glover), un officier des services secrets, qui l'informe d'une menace imminente : un complot visant à assassiner le président des États-Unis. Johnson sollicite l'expertise de Swagger pour anticiper l'emplacement du tireur potentiel. D'abord sceptique, Swagger finit par accepter de collaborer, désireux de prouver son innocence et de servir son pays une dernière fois.

22h53

Film d'action (Etats-Unis - 2003)

Traqué

Traumatisé par une mission au Kosovo, Hallam, membre des forces spéciales de l'US Army, en est revenu totalement déshumanisé. Ce prédateur quasi autiste est ainsi devenu une machine à tuer incontrôlable. Un jour, il égorge des chasseurs non loin de Portland dans l'Oregon. Un agent du FBI fait alors appel à son ancien formateur, L.T. Bonham, qui vit en ermite dans la forêt du Vermont, pour le traquer.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	06:02	12:35	15:10	17:28	18:58
CONSTANTINE	06:06	12:40	15:16	17:34	19:03
ALGER	06:20	12:54	15:31	17:49	19:18
OUARGLA	06:06	12:45	15:31	17:50	19:14
CHLEF	06:27	13:01	15:37	17:56	19:25
MOSTAGANEM	06:32	13:06	15:43	18:01	19:30
ORAN	06:34	13:09	15:47	18:05	19:33

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8386 — MERCREDI 7 JANVIER 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	12°	4°
Oran	13°	4°
Constantine	7°	1°
Ouargla	15°	6°

QUARTS DE FINALE DE LA CAN 2025 : ALGÉRIE 1 - RD CONGO 0

MAGISTRAL BOULBINA !

C'était jusqu'au bout de l'effort. Il aura fallu un exploit personnel, d'un geste technique exceptionnel suivi d'un tir magistral du remplaçant Boulbina pour délivrer les Verts et les qualifier aux quarts de finale. Dans un match heurté, physique et face à une équipe congolaise très accrocheuse, arcboutée derrière un bloc compact, les Fennecs avaient trouvé d'énormes difficultés pour percer la défense adverse.


A. Ryad/LJI

Après une mi-temps marqué par la prudence et de rares occasions, le match s'est emballé en seconde mi-temps, grâce aux attaques incisives du virevoltant Amoura ou de l'artiste Maza. Des actions offensives qui se sont multipliées de la part des Fennecs, mais sans jamais trouvé la faille.
La formation du RDC s'est contenté de balles lointaines, hautes pour tenter de prendre à défaut la défense algérienne, cherchant surtout la faute. D'ailleurs, ils n'ont eu que deux occasions nettes pour scorer.
Vers la fin des 90 minutes, la pression physique et le contact à la limite de l'agression était telle que le coach Petcovitch a dû remplacer presque tout son milieu de terrain, soit sur blessure de Bennaceur, soit par la fatigue de Mahrez ou Ait Nouri.
Aux prolongations, le stress était à son comble et la bataille tactique va prendre le dessus. Car le match était fermé et les Congolais refusaient de prendre des risques ou d'ouvrir des brèches. Le coach des Verts opère des changements majeurs, en faisant rentrer Bounedjah d'abord, ensuite Zerrouki, hadj Moussa et finalement le fantastique Boulbina, auteur du but de la délivrance.
Dans les dernières minutes, les Fennecs ont continué à dominer, créant plusieurs occasions, avec un pressing haut et des ouvertures majestueuses pour Amoura sur son aile. Bounedjah était tout près de prendre à défaut le portier du RDC, tout comme Chaibi qui avait failli ouvrir la marque.
Finalement, c'est Boulbina, rentré à dix minutes de la fin des prolongations qui mettra fin aux espoirs congolais, qui cherchaient plutôt la phase aléatoire des pénalties. C'était presque sa première touche de balle. Boulbina prend en course une balle sur son flanc, seul avec un défenseur. En le mettant en vent, il décocha un centre tir qui alla secouer les filets adverses. Un beau but qui a permis aux Verts de continuer son aventure en Coupe d'Afrique des nations.
Aux quarts de finale, l'équipe nationale retrouvera les redoutables nigérians, que Mahrez et ses coéquipiers l'ont éliminé en 2019 au Caire. Bon présage pour les milliers de supporters qui continuent de rêvers à un troisième sacre continental.

Hachemi B.

PRIME COVID-19

Enfin du nouveau pour les soignants

DU NOUVEAU dans le dossier de la prime exceptionnelle Covid-19 destinée aux personnels du secteur de la santé. Le ministère de la Santé a instruit l'ensemble des directions sanitaires à travers le pays de procéder à l'évaluation des besoins financiers liés au versement des dixième et onzième tranches de cette indemnité. Cette annonce intervient alors que le dossier de la prime Covid-19 a longtemps suscité attentes et revendications parmi les travailleurs du secteur, confrontés à des retards dans le versement de certaines tranches. La nouvelle correspondance ministérielle est ainsi perçue comme un signal d'apaisement et une étape supplémentaire vers la régularisation progressive de cette indemnité exceptionnelle.
Selon la correspondance officielle n°01, datée du 4 janvier 2026 et adressée aux directeurs de la santé ainsi qu'aux responsables des établissements publics de santé (EPH, EPSP, CHU), les structures concernées doivent déterminer avec précision les crédits nécessaires pour couvrir ces deux tranches.
Dans ce document émanant de la Direction des finances et des moyens, il est précisé que cette démarche s'inscrit dans la continuité de la mise en œuvre des instructions des pouvoirs publics, avec pour objectif affiché de « garantir les droits des personnels de la santé publique». À ce titre, les procédures de prise en charge de la prime exceptionnelle Covid-19 se poursuivent, notamment pour ce qui est de la dixième tranche.
La circulaire ministérielle fixe un délai impératif pour la saisie et la transmission des informations financières. Les responsables concernés sont tenus de finaliser l'ensemble des données avant le 7 janvier.
Le respect de cette échéance est présenté comme une condition essentielle pour permettre le versement effectif des montants dus aux personnels de santé dans les meilleurs délais.
Parallèlement, les services du ministère ont engagé les préparatifs nécessaires en vue du règlement de la onzième tranche, au profit des agents concernés. Le ministère a opté pour une gestion numérique intégrale du processus.
L'ensemble des opérations doit être effectué via une plateforme électronique dédiée, afin de garantir une meilleure traçabilité des données et d'assurer une plus grande célérité dans le traitement des dossiers.
Il faut souligner que la onzième tranche de la prime Covid-19 couvre la période allant du 16 août 2022 au 15 novembre 2022, une phase durant laquelle les personnels de la santé avaient poursuivi leur mobilisation face aux répercussions de la pandémie.

Lynda Louifi

ATTERRISSAGE D'URGENCE D'UN VOL TUNISAIR À ALGER

Évacuation d'une Marocaine

UN ATTERRISSAGE d'urgence a été effectué aujourd'hui mardi à l'aéroport d'Alger par un vol de la Compagnie aérienne tunisienne, après qu'une passagère de nationalité marocaine a été victime d'un malaise en plein vol. Selon un communiqué de l'aéroport, la passagère a été immédiatement prise en charge par les agents de la Protection civile et transférée au Centre hospitalier universitaire Mustapha Pacha pour recevoir les soins nécessaires. Les autorités de l'aéroport ont indiqué que la situation a été rapidement maîtrisée, et que le reste des passagers a pu poursuivre son voyage dans des conditions sécurisées.

S. N.

FACILITATION DU PAIEMENT AADL

Plus de flexibilité pour les souscripteurs

DANS le cadre de la simplification des démarches pour les souscripteurs des logements AADL, le GIE Monétique, en coordination avec ses membres adhérents, a procédé à l'augmentation des plafonds de paiement par carte bancaire. Cette mesure permet désormais aux bénéficiaires de régler leurs tranches avec plus de flexibilité et de sérénité. Les souscripteurs peuvent désormais utiliser leur carte CIB ou carte Edahabia pour régler leurs mensualités. Selon le GIE Monétique, cette initiative s'inscrit dans une démarche de modernisation et de sécurisation des transactions, offrant un confort accru aux citoyens lors de leurs paiements en ligne. Le GIE Monétique rappelle toutefois l'importance de rester vigilant. Les paiements doivent être effectués exclusivement sur les plateformes officielles afin d'éviter toute fraude. Les liens à utiliser sont : https://epay.poste.dz/payment/ pour la carte Edahabia et https://cib.satim.dz/payment/ pour la carte CIB.

A. D.

CORRUPTION

Kouninef lourdement condamné

LE PÔLE pénal économique et financier de Sidi M'Hamed a infligé, hier, les peines les plus sévères à l'encontre de l'homme d'affaires Reda Kouninef et de ses complices dans l'affaire de blanchiment d'argent et de dissimulation de recettes criminelles. La peine maximale prononcée s'élève à 10 ans de prison ferme, accompagnée de la confiscation de tous les biens saisis. Dans le détail, le juge a condamné Reda Kouninef et son beau-frère N.M. à 10 ans de prison ferme et à une amende de 8 millions de dinars chacun, confirmant les ordres d'arrêt internationaux en cours.
Par ailleurs, N. Abdelaziz, autre beau-frère de Kouninef, a été condamné à 4 ans de prison ferme et à une amende de 8 millions de dinars, avec confiscation de tous ses biens saisis. La cour a également imposé à Reda Kouninef le paiement de 30 millions de dinars et à son beau-frère et son fils 10 millions de dinars au titre de dommages et intérêts pour les pertes subies par le Trésor public.
Ces peines font suite aux réquisitions du procureur de la République près le deuxième volet du pôle pénal économique et financier, qui, le 23 décembre dernier, avait demandé les peines maximales contre les accusés et des dommages estimés à 500 milliards de centimes pour compenser les pertes de la trésorerie publique.

M. D.